Bulletin municipal de Choisel

N°63
janv
2019

les Échos de Choisel

page 5

Entretien avec le Père Jean-Brice

page 6

INCLUS

Le blason officiel de Choisel

page 32

La montée en débit activée à Choisel !

Agenda

JANVIER

samedi 12
Soirée MIC – Jeux de rôle

vendredi 18
Repas des aînés au château de Breteuil

MARS

samedi 16
Carnaval des enfants (Foyer rural)

vendredi 22
Soirée MIC – Jeux de société

AVRIL

vendredi 5
Soirée MIC – Ciné débat

dimanche 7
Nettoyage de printemps

dimanche 14
Marché de Pâques (Foyer Rural)

MAI

mercredi 8
Brocante (Foyer Rural)

samedi 25
Soirée musicale au Lavoir (Foyer Rural)

JUIN

samedi 1
Fête des Voisins et de la Musique

samedi 15
Soirée MIC – Soirée estivale

samedi 22
Fête de la Saint-Jean (Foyer Rural)

Votre mairie

1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel
tel : 01 30 52 42 15
fax : 01 30 47 16 56
✉ **mairie.choisel@wanadoo.fr**

Ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h
Mercredi de 14 h à 17 h

www.choisel-commune.fr
Flashez pour un accès direct au site de la commune à partir de votre smartphone.

Retrouvez-nous aussi sur Facebook

Communication par email :
Afin de recevoir directement et plus rapidement des flashs d'information et autres invitations de la Mairie, nous vous remercions de transmettre votre adresse électronique à : ✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

LES ÉCHOS DE CHOISEL #63 - Bulletin municipal de Choisel

Directeur de la publication : Alain Seigneur

Coordination : Frédéric Julhes

Rédaction : Commission Communication : Florent Boissel, Jean-Yves Caron, Pierre Cloteaux, Frédéric Julhes, Marie Rodrigues, Evelyne Roques, Laurent Lieval, Alain Seigneur.

Photos : Frédéric Julhes, Caroline Vergne, Cécile Dispau.

La photo de couverture a été réalisée à Choisel par Frédéric Julhes.

Conception graphique : effet-immediat.com

Vous souhaitez participer à la rédaction du prochain numéro des Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à :
✉ echos@choisel.fr

Choisel est une commune du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

sommaire

4 Informations municipales
Conseils municipaux
État civil

5 Le Blason de Choisel

6 Entretien avec ...
Le Père Jean-Brice

8 Florent, l'Ami des Jardins
Les frelons asiatiques

10 Agriculteur bio :
La Budinerie

12 Pour ou contre
Bûche ou embûches

13 La Ruralité

14 Vie sociale
Foyer Rural
R4C
Cérémonie du 11 novembre
AAEC
Maison d'Ingrid
Jeux interhameaux
Murder Party
Noël à Breteuil

30 Infos locales
THD
Travaux
ASPC

34 Les secrets de Caroline

36 Urgences

Donner du sens

Voici votre nouveau numéro des Echos. Cette fois encore, vous le verrez, nous avons sélectionné des informations et des sujets sous un angle local, car c'est là notre rôle : parler de notre village, de vous, de la région. C'est d'abord cela le bulletin de Choisel, et vous pouvez compter sur nous (sinon, qui le ferait ?).

Mais parce qu'il est important de donner du sens (cela peut coûter cher quand on l'oublie, nous le voyons bien en ce moment…), nous avons une fois encore sélectionné des sujets qui s'inscrivent dans un cadre bien plus large.

Comme par exemple avec notre rétrospective du **Centenaire de la Grande Guerre à Choisel** : nous vous avons proposé beaucoup de choses dans le village, et même mis à contribution avec vos souvenirs et objets de l'époque, mais c'était pour mieux participer à un élan national d'hommage et de souvenir. Et quel hommage ! Une journée hors du temps, comme en témoigne notre grand reportage photos.

Et c'est aussi le cas, vous le verrez, avec nos articles sur la **ferme de la Budinerie** ou sur les **frelons asiatiques** : l'action est locale bien sûr mais elle gagne du sens quand elle s'inscrit dans l'objectif global de conservation de notre planète.

Notre article « Entretien avec… » est consacré cette fois au **Père Jean-Brice**, qui nous en dit plus sur son parcours et son action dans la paroisse des neuf clochers ; indubitablement, ses réponses nous éclairent et « donnent du sens ».

Quant aux événements sociaux, disons que le village ne s'endort pas et continue de multiplier les occasions de se connaître et de partager, alors revenez avec nous sur quelques-unes des manifestations récentes organisées dans le village (**jeux inter-hameaux, murder party, Noël à Breteuil, …**) et, surtout, **notez bien les prochaines dates** (voir liste en page 2).

Enfin, retrouvez de nombreuses informations locales, retour sur la **montée en débit** (devenue une réalité à Choisel), nos **travaux et projets** en cours, un peu d'histoire et de mise en perspective avec un article sur la ruralité à Choisel, le **compte-rendu du Conseil,** une **clarification utile de notre Maire sur le PLU**, … et même des recettes pour redonner aux **orties** la place qu'elles méritent (à savoir… dans nos assiettes !).

Ce bulletin est le vôtre. Nous vous souhaitons une **excellente lecture**… ainsi qu'une **très belle année 2019**, pleine de bonheur, de tolérance et de partage.

Frédéric Julhes et la commission Communication de Choisel

CONSEILS MUNICIPAUX

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 25 septembre 2018

par Alain SEIGNEUR

▶ Le Conseil Municipal (CM), à l'unanimité, autorise la préemption des parcelles A180, A181 et A182, situées à l'angle du chemin de Saint Forget et du chemin du Buisson, classées « Espace Naturel Sensible », pour le compte du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY) pour y créer une zone naturelle d'extension de crue.

▶ Le CM autorise le Maire à procéder aux démarches nécessaires à la vente de la parcelle cadastrée ZC40, propriété de la commune, pour la somme minimum de 80 000 €.

▶ Il est décidé des tarifs de participation au repas qui clôture les jeux Inter-hameaux et de ceux de l'inscription à la Murder Party du 6 octobre.

▶ Le CM attribue une subvention à l'association Accueil Loisirs Culture de Chevreuse pour la mise à disposition d'un animateur pour l'accueil du soir et l'organisation du Temps d'Activités Périscolaires des enfants de Choisel sous l'égide de l'AAEC, au titre de l'année scolaire 2017/2018. Il autorise le Maire à signer une nouvelle convention avec cette association prenant en compte la suppression des « Emplois d'avenir » pour l'année scolaire 2018/2019.

▶ Le Maire est autorisé à signer une convention avec l'association MILLEPERTUIS pour la mise à disposition de locaux municipaux pour les activités objet de cette association.

▶ Le CM approuve et adopte le blason de la commune de Choisel (voir article page suivante).

▶ Le Maire est autorisé à signer la convention relative aux missions du service de médecine préventive avec le Centre Intercommunal de Gestion (C.I.G.) de la Grande Couronne.

▶ Suite à la promotion de la secrétaire générale de la commune, les Conseillers, à l'unanimité décident la création d'un poste d'«attaché territorial». En conséquence, ils modifient le tableau du personnel communal.

▶ Vu l'obligation de la Région Ile de France de proposer des stages pour favoriser l'emploi afin de bénéficier de subventions pour le Contrat Rural (Réhabilitation Thermique de l'Espace Ingrid Bergman) et l'achat d'un bâtiment pour la revitalisation du centre bourg (maison du 2 de la rue de la Maison Forte), le Maire est autorisé à signer deux conventions de stage.

▶ Le CM, à la majorité, décide de supprimer l'exonération de la part communale de la Taxe Foncière des nouvelles constructions.

▶ Après présentation de M. Jean-Yves CARON, délégué de la commune au SIAVHY, du rapport de ce syndicat relatif aux prix et à la qualité du service public de l'assainissement pour l'exercice 2017, le CM prend acte de ce rapport. Celui-ci est à la disposition du public en mairie.

▶ Le CM propose l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée pédestre des Yvelines (PDIPR) du Chemin Rural N°1 (dit de Saint-Forget à Bonnelles), du Chemin Rural N°5 (dit d'Herbouvilliers à La Ferté), du Chemin Rural N° 20 (dit chemin de Malvoisine) et du Chemin rural N° 17 (dit de Chevreuse à Cernay).

INFORMATIONS DIVERSES

Suite à un courrier de la Direction Générale des Finances publiques (DGFip), le CM, à l'unanimité, décide de maintenir le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

▶ Le Maire informe le CM de plusieurs courriers qu'il a émis :

■ Pour demander au Président du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNRHVC) d'étudier avec bienveillance la demande de subvention par la commune pour la restauration de plaques et bornes « Michelin ».

■ D'une demande au Maire de Lipari (Italie) afin de pouvoir récupérer des objets de la maison où a séjourné Ingrid BERGMAN pendant le tournage du film « Stomboli » (cette maison est actuellement en vente).

■ D'une demande auprès du Conseil Départemental de recreuser les fossés bordant la RD41 afin d'en accroître le volume de rétention.

Suite aux inondations des 11 et 12 juin (reconnues comme Catastrophe Naturelle), le Maire indique que le fossé derrière les maisons de la rue Robert Frelon sera recalibré à l'issue des moissons. Il en sera de même pour celui qui borde le chemin de Bonnelles.

Une réunion est également programmée au PNRHVC avec la Chambre d'agriculture pour envisager une meilleure gestion des eaux de ruissellement non prise en compte dans la loi GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Un courrier a également été adressé au Député de notre circonscription pour l'alerter de cette anomalie de la loi qui exclut les eaux de ruissellement des actions et financement de la Prévention des Inondations. ■

ÉTAT CIVIL

Décès

Denise, Ernestine BATAILLE, décédée le 28 août 2018 à Ézanville (95)

Philippe, Pascal, Camille GRIMMOUILLE, décédé le 13 novembre 2018 à Le Chesnay (78)

Valérie MOREAU, décédée le 16 novembre 2018 à Compiègne (60)

Marie-Louise, Lucienne, Léonne LEGROS veuve MONSANGLANT, décédée le 22 mai 2018 à Le Lavandou (83) (inhumée le 30/11/2018 à Choisel)

Naissances

Marianne, Camille BLANC née le 6 septembre 2018 à Rambouillet

Mariages

Nicolas, René, Marie BIGNON et Kristina MAJEKOVA le 1er septembre 2018

Laurent, Roger, Albert LEBLOND et Pascale, Emmanuelle KOROSEC le 6 octobre 2018 ■

LE BLASON COMMUNAL

par Pierre CLOTEAUX

Vous l'avez peut-être remarqué, notre commune est désormais dotée d'un blason.

Ce blason est issu d'une volonté d'enraciner l'histoire de CHOISEL et de la pérenniser à l'instar des communes qui l'entourent.

Une commission, composée de Marie RODRIGUES, Véronique MANOUVRIER, Laurent LIEVAL, Pierre CLOTEAUX, a été constituée. Elle a débuté ses travaux en octobre 2015.

En 2016, Emile BORONAT, graphiste choiselien, a rejoint, à notre demande, le groupe de travail.

De nombreuses réunions et recherches ont été nécessaires pour son aboutissement. Il a fallu en déterminer la forme, les couleurs, la disposition, les symboles les plus représentatifs de la commune, le style d'écriture et la devise, tout en respectant les règles strictes de l'héraldisme (dont les termes sont indiqués entre parenthèses ci-après).

La **forme** retenue est celle d'un écu français du XIIIème siècle surmonté du nom de la commune (le chapeau) et d'une devise dans sa partie inférieure.

Les couleurs :

Bleu (azur) et rouge (gueules).

Les autres couleurs (émaux) :

Jaune (or) et blanc (argent).

La disposition :

Une diagonale (bande) séparant la partie haute à droite (dextre) de la partie basse à gauche (senestre) figure l'eau qui parcourt CHOISEL, par les rus d'Herbouvilliers, de l'Ecosse-Bouton et de la Prédecelle.

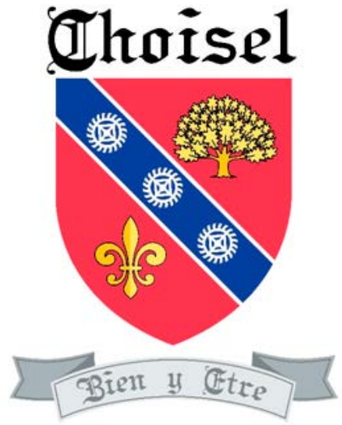

À l'intérieur, trois augets, représentant les trois hameaux de la commune, rappellent l'origine du nom CHOISEL, écrit d'abord « Soisé », dérivé du mot latin « soisius », parfois attribué aux augets fixés aux roues de moulin pour les faire tourner.

Les symboles (meubles) : l'arbre représente la forêt et la nature. La fleur de lys rappelle l'appartenance de CHOISEL à différentes seigneuries, son rattachement à l'Ile de France et la présence du château de Breteuil.

L'écriture de CHOISEL (le chapeau) est issue d'une calligraphie d'inspiration gothique.

La devise « Bien y Être » exprime le ressenti non seulement des habitants mais aussi des promeneurs et touristes de passage dans notre commune.

Outre son expression, elle se caractérise par l'équilibre de sa position et de sa rédaction.

Le « Y » à la pointe du blason est flanqué de deux mots de quatre lettres comprenant chacun deux consonnes et deux voyelles.

Ce blason, présenté à la Commission Nationale d'Héraldique (CNH), a obtenu l'agrément et son inscription dans cette Commission.

Sur proposition du groupe de travail qui l'a élaboré, la mairie a le plaisir de vous en offrir deux exemplaires. Vous les trouverez à l'intérieur de cette revue. L'un d'eux est destiné à votre véhicule, l'autre à tout autre support.

Je tiens à remercier :

■ Marie RODRIGUES pour son sens critique et sa contribution dans la rédaction de la définition du blason en termes héraldiques « *De gueules à une bande d'azur bordée d'argent, chargée de trois roues à auget d'argent, accompagnée en chef d'un chêne arraché d'or et en pointe d'une fleur-de-lys du même* ».

■ Véronique MANOUVRIER pour ses recherches, son abondante documentation et ses relations avec la CNH.

■ Laurent LIEVAL pour ses compétences en informatique, qui a permis, par ses simulations numériques lors de nos réunions, de faire évoluer notre projet.

■ Émile BORONAT qui a mis à notre disposition son professionnalisme, en apportant au groupe ses conseils tant sur la forme, les couleurs et l'écriture qui ont été déterminants et ont permis d'aboutir à ce résultat. ■

Le Père Jean-Brice Callery

Curé de l'Ensemble Paroissial de la Vallée de Chevreuse

Notre « entretien avec… » est consacré au père Jean-Brice Callery, qui est le curé de l'Ensemble Paroissial de la Vallée de Chevreuse (les 9 clochers) depuis 7 ans. Il nous en dit plus sur son histoire, sa mission et ses relations avec ses paroissiens et Choisel.

Propos recueillis par Frédéric Julhes

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur vous-même ? Quel fut votre chemin avant de rejoindre la Vallée de Chevreuse ?

Bonjour ! Je suis donc le Père Jean-Brice Callery, j'ai 48 ans, prêtre depuis 17 ans (ordonné le jour des Rois mages, pour l'Epiphanie, le 6 janvier 2002 :-).

Originaire d'un peu partout (Normandie, Paris, Vendée, Nord) et mon nom de famille remonte à l'Italie, il y a 200 ans ; le i a été transformé en y pour aider sans doute à une meilleure intégration ! Né au Mans au hasard d'une mutation de mon père militaire, j'ai ensuite habité à Tahiti, Granville, Chartres, et suis arrivé dans les Yvelines à l'âge de 12 ans quand mon père a retrouvé une profession civile à Versailles.

Après mon bac, j'ai fait une année de droit et d'anglais à la fac de Nanterre, puis trois ans de Sciences politiques à Paris. C'est au retour d'un stage à l'ambassade de France à l'île Maurice que le Bon Dieu est venu me chercher pour être son prêtre :-).

Pas d'apparition extraordinaire, mais une évidence intérieure, donner ma vie au Christ pour qu'Il puisse à travers moi donner la sienne. J'ai ensuite été formé au séminaire d'Ars, la patrie de saint Jean-Marie Vianney (saint patron des curés), près de Lyon, puis au séminaire Saint-Sulpice à Issy-les-Moulineaux, ainsi qu'une année à Rome. Au milieu de ma formation j'ai dû aussi faire mon service national, et j'ai été deux ans coopérant à Jérusalem, au sein d'un séminaire catholique pour jeunes palestiniens et jordaniens.

Après mon ordination j'ai été un temps à Saint-Germain-en-Laye, puis 4 ans à Houilles et Carrières-sur-Seine, enfin 6 ans curé de Saint-Cyr l'Ecole. J'entame une 7ème année comme curé de la Vallée de Chevreuse, dont Choisel bien sûr !

Pouvez-vous nous décrire le fonctionnement de la paroisse ? Et votre mission, ce qui est important pour vous ?

Une paroisse, on pourrait dire que c'est une famille élargie, en l'occurrence 18.000 âmes si je compte les habitants des 9 clochers rassemblés dans la Vallée. Trois pôles principaux : Chevreuse/Choisel, St-Rémy/Milon, et Cernay/Dampierre/Maincourt/Senlisse/St-Forget. Quand je dis cela je ne fais pas de tout le monde des catholiques malgré eux, bien sûr, mais j'estime que Dieu a une attention égale pour chacun, qu'il soit croyant ou non.

Et d'ailleurs cela rejoint votre question sur ce qui est important pour moi. C'est précisément cette égale dignité de chaque personne, quelle qu'elle soit, baptisée ou non. C'est aussi je l'avoue ma très grande joie spécialement ici dans la Vallée. Tous ces liens hors des murs de nos églises (aussi belles soient-elles !). Sans doute que la taille de nos villages y aide, il y a beaucoup de liens possibles en mode 'transversal'. Je pense aux commerçants notamment, mais pas seulement.

Quant au fonctionnement de nos paroisses de la Vallée, on y retrouve une dimension très généraliste. Du berceau au tombeau, accompagner de l'intérieur toutes les étapes importantes de la vie humaine et chrétienne. L'étymologie même du mot 'paroisse' est éclairante : para-oikia en grec, ce qui est 'à côté de nos maisons', en somme le Bon Dieu à portée de main (et de cœur !).

Nous sommes actuellement trois prêtres au service de ces 9 clochers. Un curé, c'est-à-dire un prêtre à qui on confie une mission géographique, celui qui doit prendre soin des âmes de tous les habitants de cette si belle vallée ; et deux vicaires, des prêtres également qui sont adjoints du curé. Il y a le Père Yves Laloux, 74 ans, qui aide aussi les autres paroisses de la région ; et le Père Jean-Damascène Bizimana, rwandais, qui termine une 3ème année d'études approfondies sur la spiritualité.

En stéréo des prêtres (qui rappellent l'initiative de Dieu de se donner à nous et de nous offrir à Lui), des dizaines de laïcs, c'est-à-dire des baptisés engagés dans des missions tous azimuts : préparation des baptêmes, éveil à la foi des petits, catéchisme, aumônerie, mouvements scouts, préparation des fiancés, accompagnement des souffrants, accueil des familles en deuil, aide aux diverses célébrations, services matériels les plus divers. La liste n'est pas exhaustive, mais vous pouvez trouver plus de précisions dans les guides paroissiaux qui sont distribués chaque année dans toutes les boîtes aux lettres, ou qu'on peut trouver au fond des églises.

Comment fonctionne la hiérarchie régionale, avec qui échangez-vous au sein de l'Eglise ?

Depuis la Pentecôte de l'année 30, il y a donc près de 2000 ans, on peut dire que les 12 apôtres choisis par le Christ se sont multipliés : environ 5000 évêques dans le monde, unis à celui qui a pris le relais de saint Pierre, à Rome, le pape. Et environ 400 000 prêtres. Pour la France, l'Eglise suit grosso modo les frontières des départements. Donc environ 90 évêques. Le nôtre, pour les Yvelines, s'appelle Eric Aumonier, il est là depuis 18 ans, et vient de s'adjoindre un évêque auxiliaire, le Père Bruno Valentin, jusque-là curé de Voisins et Montigny. Nous sommes autour de lui environ 120 prêtres actifs dans les paroisses des Yvelines (diocèse de Versailles), ce qui n'est pas de trop pour une population globale d'environ 1 million 400 milles habitants. Notre diocèse est lui-même fractionné en 12 doyennés, qui regroupent chacun environ 100 000 habitants. La Vallée de Chevreuse appartient au doyenné de Rambouillet, avec également les Essarts, Gazeran, Ablis et Saint-Arnoult. Les 10 prêtres que nous sommes nous retrouvons tous les jeudis à Rambouillet pour un repas et des échanges sur nos ministères respectifs. Nous réglons d'abord les problèmes possibles à notre échelle (principe de subsidiarité !), et nous référons sinon à un des 5 adjoints immédiats de l'évêque (appelés vicaire général et vicaires épiscopaux (quel jargon n'est-ce pas ! ;-)) et puis bien sûr aussi à notre évêque, en direct, qui porte d'ailleurs une attention très personnelle et bienveillante pour ses prêtres.

Quelles sont vos relations avec les mairies des communes (par exemple pour l'accès et l'entretien des églises mais aussi plus généralement) ?

Le fait d'être curé comporte inévitablement une dimension publique et donc des rencontres avec les maires et les élus, bien sûr. D'autant plus avec la loi de séparation entre l'Eglise et l'Etat et la récupération des églises par l'Etat en 1905. Même si ce fut très conflictuel à l'époque, ça l'est d'autant moins aujourd'hui que l'une des conséquences est la responsabilité des communes dans l'entretien des églises ! J'avoue qu'avec les 8 maires de la Vallée les relations sont vraiment cordiales et simples. Là encore peut-être que la taille des villages aide à proportionner les choses. Ce qui ne veut pas dire que certains travaux indispensables (réparation d'une chaudière par exemple) arrivent aussi vite que souhaités ! Mais ce n'est pas lié spécialement à l'Eglise je pense. J'ajoute que de véritables liens d'amitié peuvent se développer, y compris dans des circonstances particulièrement douloureuses, comme récemment le décès des maires de Senlisse et de Chevreuse, Jacques Fidelle ou Claude Génot.

Les Choiseliens sont très attachés à leur église ; avez-vous un message à leur passer ?

C'est vrai, je peux le constater, d'autant plus qu'elle est vraiment particulièrement belle ! Qu'ils restent fiers de cette construction à laquelle ont participé tant de leurs ancêtres, et qu'ils n'hésitent pas à en être aussi des pierres vivantes, notamment lors des messes à Choisel tous les 1ers dimanches du mois à 9h30 ! Il faut bien que le curé fasse un peu sa pub, c'est de bonne guerre, non ?! ■

Ensemble Paroissial de la Vallée de Chevreuse (EPVC) :
www.epvc.fr

Père Jean-Brice Callery :
01 30 52 85 20
06 12 28 59 56
jeanbrice.callery@free.fr

Florent, l'ami des jardins

Les frelons asiatiques

les bons gestes à adopter

La recrudescence de frelons asiatiques (vespa velutina nigrithorax) va modifier notre écosystème si nous ne faisons rien.

Venus de Chine par bateau en 2004, ils ont migré vers le Tarn et Garonne puis vers les Landes.

Mais avec le réchauffement climatique, les frelons remontent vers le nord.

Les premiers nids dans les Yvelines ont été détruits en 2013. L'implantation de cet insecte est favorisée par les conditions climatiques que nous subissons, à savoir des hivers doux et humides et des étés secs. On le trouve aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine.

Au départ, les chercheurs espéraient que la lignée s'éteindrait naturellement à cause de la consanguinité.

Mais hélas le phénomène prend de l'ampleur.

Aujourd'hui, les frelons asiatiques sont responsables de la disparition des abeilles (avec pour conséquence une diminution de la pollinisation).

Un frelon tue 2 abeilles toutes les 3 secondes aux abords d'une ruche. Il suffit de 4 frelons pour supprimer en quelques minutes 30 % d'une ruche.

Le frelon coupe la tête, puis il broie le thorax des abeilles pour faire une boulette très nutritive, riche en protéine pour nourrir les larves dans son nid.

Ce frelon asiatique, très invasif par rapport à la variété européenne, mesure entre 17 et 40 mm. Il est noir avec une tête vue de face orangée plus allongée et ses pattes sont jaunes aux extrémités. La reine mesure la même taille que ses ouvrières, environ 40 mm.

Il est donc urgent de prendre la chose au sérieux.

Les nids de frelons sont difficiles à détecter. Au départ, on les trouve à l'abri de l'humidité et de la lumière : tas de bois, cabanes de jardin, haies de conifères, plaques d'égouts, souvent de 10 à 20 m de hauteur.

Surtout n'essayez pas de le détruire si vous tombez par hasard sur le nid, c'est votre vie qui est en danger et votre entourage. Les frelons attaquent dès qu'ils se sentent menacés. À 20 mètres du nid, vous êtes en zone critique. Faîtes appel à des professionnels. Certes cela a un prix : entre 100 et 300 euros selon son emplacement et le matériel utilisé ; plus il est près du sol, moins c'est cher.

Un frelon pique plusieurs fois et sa piqûre est extrêmement douloureuse, voire mortelle. Certaines personnes en étant piquées ressentent comme une décharge électrique. Appeler le SAMU rapidement pour avoir un conseil ou les pompiers.

Voici quelques adresses de spécialistes pour intervenir sur les nids (les pompiers ne se déplacent pas) :

- APDI à Bullion : 01 34 59 31 30
- Adonis à Rambouillet : 06 56 66 27 96
- Cypriens feries : 06 26 31 73 92 (se déplace dans les Yvelines).

Sans la destruction du nid, la colonie va croître et se multiplier par 4 en moyenne en un an.

Les spécialistes auxquels vous ferez appel injecteront un produit en poudre dans le nid, cela contaminera automatiquement toute la colonie. Les frelons quitteront le nid pour le défendre et reviendront ensuite. Le produit sera efficace à 100%, 72 h après l'injection. Celle-ci se fait par pulvérisation. Pour intervenir en hauteur, on utilisera un « pistolet ball » (la balle en rentrant dans le trou du nid dispersera en s'éclatant ses billes de poudre) ou d'un paintball (muni d'un moteur électrique) si le nid est situé en hauteur et non accessible.

Actuellement, dans le Sud-Ouest de la France, il est pris en charge par le département, vu le nombre de nids en progression. Dans notre département, il n'est pas encore pris en charge.

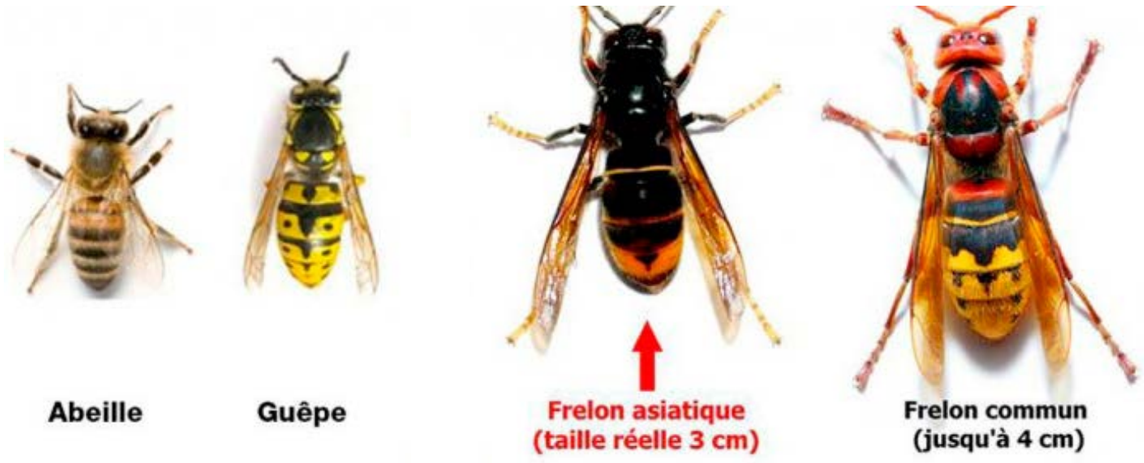

Cependant n'attendez pas et n'essayez pas de cohabiter, vous le regretteriez, de plus vos voisins seront impactés. Cette situation serait invivable. La cohabitation avec l'homme est difficile.

Si vous repérez un nid, signalez- le à la commune. Soyez vigilant dès le mois de mars.

Nous avons tous entendu parler de frelons asiatiques, mais de là à y être confronté, c'est autre chose. Au départ, ce ne sont qu'une infime quantité de frelons. Puis, au fur et à mesure que le printemps avance, la quantité augmente à un point où ce n'est plus vivable de rester trop longtemps dehors. Ainsi, il est difficile de profiter de son jardin.

Les frelons empruntent régulièrement un couloir de vol entre leur réservoir d'alimentation et leur nid. Ils deviennent de plus en plus agressifs, cherchant ainsi à entrer dans les maisons afin de rechercher un nouveau lieu pour s'installer.

En automne, les reines et les mâles quittent le nid. Les reines fécondées vont se cacher sous terre ou sous des feuilles. Elles reviendront au printemps. C'est à cette période qu'il faudra les piéger avant qu'elles ne recommencent chacune à créer une colonie. Les autres vont mourir.

Le premier nid ressemble à un gros ballon de foot entre 800 g et 1 kilo. Il contiendra environ 1000 larves.

Les nids secondaires pourront atteindre facilement jusqu'à 1 mètre de hauteur et 80 centimètres de diamètre. Elles contiendront environ 4000 larves, voire 6000.

On a constaté sur certains vergers et sur les pieds de vigne, des ravages dûs à ce prédateur. Ce qui entraîne une perte de production.

Il existe des pièges à des prix raisonnables, 3 à 5 euros, ce sont des pièges où l'insecte rentre par un trou horizontal. On a constaté que le frelon asiatique (et non européen) pratique un vol stationnaire avant de rentrer dans un lieu. Ainsi cela évite aux autres insectes d'être pris.

Je vous invite à aller voir les vidéos d'Etienne LGF sur internet.

Vous pouvez également bien sûr contacter la mairie, nous vous conseillerons au maximum. ■

NB : dans le numéro précédent, mon article parlait des chenilles processionnaires.

J'ai constaté que cette espèce pouvait se trouver également sur d'autres espèces d'arbres. Ainsi, j'en ai trouvé sur un Cercis (arbre de Judée).

La chenille se différencie par sa couleur, par rapport à celle du pin et du chêne. Elle prend la couleur de la feuille, c'est à dire un jaune vert.

Je vous encourage à éradiquer cette espèce en mettant en place des pièges.

Attention également de penser à traiter les nids avant fin février 2019 pour prévenir leur prolifération.

▶ N'hésitez pas à contacter Florent pour toute question ou suggestion de sujets à traiter dans les prochains numéros :
florent.boissel@choisel.fr

Parole d'agriculteur BIO

Interview de Monsieur Rick Vandooren

Propos recueillis par Evelyne Roques et Marie Rodrigues

M. et Mme Vandooren sont installés à la ferme de la Budinerie, située à la Celle les Bordes.

Comme son voisin, Christophe Vallon (cf les Échos #62), Rick Vandooren possède aussi quelques terres sur Choisel et s'est engagé dans une agriculture totalement biologique.

Quand êtes-vous arrivé à l'agriculture biologique ?

Je suis agriculteur depuis 1981, j'ai été 20 ans en « conventionnel » et en 2001 je suis passé en bio, avec Christophe Vallon justement. Je suis la 3ème génération à travailler sur cette ferme. Mon père y est arrivé en 1933.

Qu'est-ce qui vous a décidé ?

Je sentais qu'économiquement l'entreprise devenait fragile. Surtout, je trouvais qu'en tant qu'agriculteur conventionnel, j'étais de plus en plus coincé par les coopératives, je ne maitrisais rien. Même ceux qui font de l'élevage et ne maitrisent rien, c'est l'enfer. J'avais envie de devenir indépendant comme l'étaient mes parents auparavant.

Comment s'est passé le passage au bio ?

Christophe Vallon et moi étions décidés et nous avons passé les deux fermes voisines en même temps. Ça a été un retour vers ce que j'avais appris à l'école, une vraie remise en question.

Est-ce que le passage vous a semblé difficile ?

Ce n'est pas évident, mais à deux on y arrive mieux. On a pu acheter du matériel en commun, on a eu 3 années de conversion avec des subventions pour débuter.

Au début, on a pu vendre sous label bio, mais seulement pour l'alimentation animale, donc nous avons produit en conséquence.

Quels sont les avantages de cette conversion ?

J'ai pu me permettre de transformer mon entreprise, de faire de la farine, du pain. En conventionnel, ça aurait été difficile.

Vous accomplissez toute la chaine, du blé jusqu'au produit fini ?

C'est cela, je fais le blé, la farine et le pain. Je possède mon moulin à meule de pierre.

Comment fonctionne l'entreprise ?

Nous sommes sept. Deux boulangers viennent pour fabriquer le pain sur place. Tout ce qui entre dans la fabrication des divers pains est bio : olives, noix, raisins, figues, noisettes… Nous fournissons la farine.

Comment vous êtes-vous orienté pour le choix des pains ?

Nous fournissons des AMAP, et nous avons vu que ce qui était important c'était d'avoir de la diversité. On a fait ce qu'il y avait sur le marché. Ensuite, on s'est de plus en plus diversifiés pour apporter davantage de choix aux consommateurs.

Nous fournissons aussi des cantines de collèges, de lycées et des villes comme Forges les Bains, Bures, la Celles les Bordes, Bonnelles. Nous allons même jusqu'à Paris. En général, nous livrons une fois par semaine dans les établissements scolaires, sauf 4 lycées où nous livrons tous les jours.

Et dans la Vallée ?

Nous avons nos clients : les magasins bio, la Jardinerie de Chevreuse le samedi et chez Gallop sur la route de Rambouillet. Mais aussi La Bergerie Nationale, le magasin de Maison Gaillard aux Alluets-le-Roi.

Les grands chefs font-ils appel à vous ?

Nous avons été démarchés par un 5 étoiles parisien pour livrer de la farine mais nous ne sommes pas allés jusqu'au bout.

Constatez-vous que la demande est croissante ?

Oui, les gens veulent savoir ce qu'ils ont dans l'assiette.

Comment l'avez-vous perçu ?

Mes premiers clients étaient des AMAP, des lycées. J'ai commencé à démarcher auprès des chefs de cuisine. Je me suis très vite trouvé débordé car je n'avais qu'un boulanger et c'est moi qui assurais les livraisons.

J'ai embauché alors une autre personne pour livrer, la deuxième année ce n'était plus moi qui démarchais, on me téléphonait et j'ai dû parfois refuser faute de pouvoir fournir.

Ensuite j'ai embauché un 2ème boulanger, puis mon fils s'est mis à livrer, mon épouse a arrêté son travail pour venir en renfort car j'étais complètement dépassé.

De quand datez-vous cette progression ?

Depuis 2011 environ et ça n'a pas cessé… Aujourd'hui, mon 2ème fils veut créer des boutiques à Paris. On ouvrirait un atelier viennoiseries et lui ferait des repas sandwichs.

Que pensez-vous des agriculteurs alentours qui ne passent pas au bio ?

A mon avis, ils resteront en conventionnel, pour eux c'est plus simple, ils sont habitués et ne se remettent pas en question. Mais je pense que ça va venir doucement avec les nouvelles générations.

A proximité, il y a d'autres exemples comme Thomas Lafouasse à Pecqueuse que j'ai aidé, il a pu passer ainsi ses deux fermes à l'agriculture biologique.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Actuellement nous vendons bien et assez cher, mais cela ne va peut-être pas durer. Depuis trois ans, cela est devenu plus difficile en raison des conditions climatiques. Cette année nous n'avons pas de rendement, mais de la qualité.

La féverole par exemple n'a pas donné suffisamment. C'est une légumineuse comme la luzerne, elles apportent de l'azote au sol pour faire du blé derrière. Elles captent l'azote de l'air, le stockent dans leurs racines et le restituent au fil du temps.

En conventionnel, un agriculteur arrive à avoir des rendements homogènes, ce qui n'est pas possible en bio car nous sommes totalement tributaires du climat. De plus nous ne pouvons pas rattraper avec des produits chimiques ou du phyto.

Est-ce qu'il est difficile de se faire connaître ?

En Ile de France, nous avons le 5ème de la population française. Je connais un peu des départements du sud de la France où il est plus compliqué de faire sa place.

De plus la région Ile de France est riche. Les plus gros vendeurs sont actuellement les grandes surfaces qui ont saisi l'opportunité pour ouvrir des rayons bio.

Votre pain a un goût vraiment agréable, à quoi est-ce dû ?

Nous fournissons des cantines d'établissements scolaires. Nous savons que les enfants n'aiment pas le pain acide comme certains pains bio. Nous utilisons donc un levain particulier. ■

painbudibio@gmail.com
06 87 50 31 45

CERTIFIÉ AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La Ferme de la Budinerie

Marie Rodrigues

Monsieur Vandooren est vraiment convaincu (et convainquant) de l'importance de l'utilisation des produits naturels et du retour à l'authentique dans la manière de cultiver son blé. De la Budinerie, j'emporte cette odeur délicieuse et réconfortante du pain au levain que ma mère confectionnait.

Evelyne Roques

j'ai découvert un agriculteur engagé, qui croit en ce qu'il fait et qui aime son métier. Merci Monsieur Vandooren pour le soin que vous prenez de notre environnement. Je sais aussi que vos enfants vont prendre le relais, ce n'est que du bonheur pour le futur.

pour ou contre

Bûche ou embûches ?

Par Evelyne

“

La bûche, cette icône de nos desserts hivernaux, me plonge dans un dilemme que je dois élucider : je la critique, je la blâme et pourtant secrètement je rêve de la voir arriver sur ma table !

Suis-je pour ou contre cette sacrée bûche qui nous arrive à grands renforts de tracts publicitaires, de promotions, de photos dégoulinantes de chocolat et de crème ? Même bien roulée, même fardée de ses petits sapins, sujets, scies et autres elle nous annonce des lendemains de tisanes détox !

Voici la première embûche qui est de taille : la culpabilité ! Liée à la gourmandise, à l'envie de fondre de plaisir alors que tout me dit : « Ne cède pas, si tu veux rentrer dans ta petite robe de l'année dernière, si tu veux regarder ton médecin en face lui assurant que non, tu n'as fait aucun écart ».

J'ai pris de bonnes résolutions ! Depuis le 25 décembre 2017, j'ai certes trébuché maintes fois, toujours à cause de ces traditions si bien ancrées : chocolats du réveillon, galettes et frangipane, œufs en chocolat, toute cette flopée de gourmandises qui mettent l'eau à la bûche et la bouée autour de la taille.

Alors cette fois, je ne trébucherai pas, je serai anti-bûche que ça plaise ou non !

Histoire de m'encourager pour affronter ces provocations, je me répétais à voix haute : « Pas d'embûche, résiste !! »

J'ai buché sur le sujet et j'ai décidé :

- Premièrement, les tracts publicitaires : brûlés.
- Deuxièmement, les rayons pâtisserie : ignorés.
- Troisièmement, les échanges de recettes avec les copines : interdits.

“

Un beau jour le téléphone sonna : « Allo, ici la maison TOUTAIFROI, nous vous proposons la promotion du mois : trois bûches de Noël, une au marron, l'autre caramel beurre salé et la troisième au chocolat, chantilly à volonté. Tout ceci pour le prix d'une seule bûche, qualité garantie, il faut vous décider rapidement, alors que dites-vous de cette offre ? »

J'en restai bûche bée. Ma ligne de défense venait d'être percée. Je me sentis défaillir, j'ai dû m'asseoir. « Allo madame ? Vous êtes toujours là ? ». Les bûches se mirent à tournoyer dans ma tête, quelle idiotie de n'avoir pris qu'un verre d'eau ce matin ! Je me voyais skiant sur des montagnes de chantilly et atterrissant dans une énorme bûche en chocolat, l'extââââse !

« Allo, madame, vous acceptez l'offre ? ». Dans un brouillard sucré et aromatisé, je m'entendis alors répondre : « Très peu pour moi, c'est surtout pour les enfants, je veux bien. »

Huit jours se sont écoulés, et une des bûches a fondu comme neige au soleil, j'essaie d'oublier les deux autres, je suis en convalescence.

Puis, le téléphone résonna à nouveau, je décrochai hésitante : «Allo ici Tatie gâteau, je viens de confectionner une bûche comme tu les aimes, avec les meilleurs produits possibles : les œufs de mes poules, le beurre du fermier et un chocolat sublime, il faut à tout prix que tu y goûtes ! J'arrive ».

J'ai franchement trébuché, je me suis mise à rire. Quel bonheur de se faire plaisir !

Oui, oui, la bûche, je suis pour ! Surtout celle de Tatie gâteau !!!

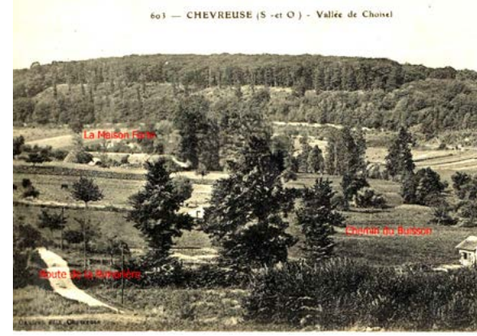

La ruralité à Choisel

Par Jean-Yves Caron

La commune de Choisel est un écrin où il fait bon vivre. Elle est bordée par la Vallée de l'Yvette où s'écoule le ru Ecosse Bouton après avoir traversé les étangs du château de Breteuil et le début du plateau du Hurepoix. Cela lui vaut d'être protégée par les Monuments Historiques, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et les Bâtiments de France !

Un court rappel historique permet de situer les caractères du village.

La carte de Cassini de 1750 localise le hameau du Buisson, l'église de Choisel, la Chapelle St-Jacques, le hameau de la Ferté qui devint par la suite le centre administratif. Ils sont situés sur une même route reliant Versailles à Chartres en passant par le Château et l'Hôtel-Dieu de St-Remy puis Bullion. Elle cite également les hameaux de Bevilliers, Arbouvillier (près de Bevilliers) la Filloliere et Predecelle.

L'ancien domaine de Bevilliers attaché à l'Abbaye des Vaux de Cernay en 1141 fut légué à Jean-Charles Le Tonnelier de Breteuil en 1662. Le Château prit le nom de Breteuil en 1817. Il devint dans les années 1900 le centre d'une forte activité mondaine autour de Henri de Breteuil et son ami Marcel Proust. Ce dernier s'inspira du marquis pour le personnage du marquis de Bréauté « qui ne fréquentait que des altesses, mais se moquait d'elles et ne rêvait que de vivre dans les musées ».

Au XIXème siècle les travaux au Château ont nécessité de la main d'œuvre. Celle-ci est venue en grande partie des Flandres, de Normandie et de Picardie, fuyant les famines et cherchant du travail ; elle fit souche dans la Vallée.

Les maisons « simple abri » ou maisons en dur à la Ferté, ont été bâties ou consolidées entre 1800 et 1840 ainsi que l'attestent des inscriptions sur les poutres ou un Franc or utilisé pour dater un mur.

Au cours du temps, les régions forestières ont laissé place à des terrains agricoles dans le Hurepoix (partie de la Beauce) et autour de l'Yvette. Initialement ceux-ci étaient l'œuvre de moines laboureurs assemblés autour de la Chapelle Saint-Jacques.

En 1899 une monographie sur Choisel, rédigée par l'instituteur, s'étonne de la modernité des agriculteurs qui utilisaient déjà des engrais et engins mécaniques !

Au début du XXème siècle la population essentiellement paysanne était imprégnée des habitudes de solidarité et d'entraide. Chacun donnait un coup de main au voisin pour les travaux lourds (moissons, abattage des cochons, …) et entretenait les haies, les mouillères, les bas-côtés des champs et chemins ruraux. Les riverains nettoyaient le bord de leur route, assistés par un garde-champêtre (devenu employé communal) qui au-delà de la distribution de l'information veillait à la propreté des hameaux.

Choisel, non traversée par une grande voie de circulation, a hérité de cet environnement. L'église avec sa place et la mairie-école étaient les seuls points de rencontre sur la commune.

La culture locale reflétait la vie au quotidien en pleine nature. Des travaux parfois durs, alternaient avec des temps de distraction. Elle ne se présentait pas comme une course à la production, imprégnée du bon sens paysan.

La fête de Saint-Jean, fête séculaire pour célébrer les moissons, christianisée le 24 juin, était l'occasion d'un rassemblement populaire au solstice d'été réunissant les habitants de toutes conditions. Entre autres rites les feux annonçaient la lumière de l'été. Tous les ans des habitants collaboraient à l'aménagement de la place de l'église pour y prévoir les festivités.

De 1867 à 1939 le lieu de contact avec Paris était la gare de Boulay sur le tronçon Orsay-Limours de la ligne de Sceaux.

Dans les années 1930 un certain nombre de bâtiments ou de fermes ont été vendus à des parisiens pour y passer le week-end ou y faire séjourner leurs familles pendant l'été. Certains vinrent y passer leur retraite.

Avant et après la guerre de 1940 à 1945 des "lieux de vie" se sont développés :

- Epicerie-Café "Chez Léo" en haut de la côte de la route de La Grange aux Moines,
- Epicerie-Café à Herbouvilliers,
- Centre naturiste de Talou à la Rimorière venant se ravitailler à l'Epicerie-Café "Chez Pépin" place de l'Eglise.

Le passage hebdomadaire d'un boulanger et d'un boucher était un moment de rencontre et d'échange entre Choiseliens. Certaines activités comme la préparation des tombes pour les enterrements étaient gracieusement réalisées par des entreprises locales.

Choisel devint le refuge "à la mode" de parisiens (écrivains, avocats, commerçants …) en recherche de calme et quiétude. Depuis les années 1970 les associations ont préservé cette assistance mutuelle et le lien social.

L'amélioration de la qualité de vie a vu la disparition de certaines contraintes, mais en a créé de nouvelles : accélération du rythme de vie à la maison ou au travail, nécessité de déplacements quotidiens parfois longs pour aller travailler ou faire ses courses ...

Partager avec les Choiseliens les festivités et le plaisir de la nature, en en supportant les contraintes, c'est savourer la ruralité et le bien-vivre ensemble. ■

VIE SOCIALE À CHOISEL : LES PROCHAINES DATES À NOTER

Vous trouverez dans les pages qui suivent des rétrospectives des événements des quatre derniers mois ainsi que quelques annonces pour les rendez-vous à venir.

Comme vous le savez, nous essayons de vous proposer des événements complémentaires et très différents pour mixer les hameaux et les générations.

Voici les prochains, pour vous permettre de réserver les créneaux.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez participer et/ou soumettre toute idée nouvelle.

- *samedi 12 janvier :* **Soirée MIC – Jeux de rôle**
- *vendredi 18 janvier :* **Repas des aînés au château de Breteuil**
- *samedi 16 mars :* **Carnaval des enfants (Foyer Rural)**
- *vendredi 22 mars :* **Soirée MIC – Jeux de société**
- *vendredi 5 avril :* **Soirée MIC – Ciné débat**
- *dimanche 7 avril :* **Nettoyage de printemps**
- *dimanche 14 avril :* **Marché de Pâques (Foyer Rural)**
- *mercredi 8 mai :* **Brocante (Foyer Rural)**
- *samedi 25 mai :* **Soirée musicale au Lavoir (Foyer Rural)**
- *samedi 1 juin :* **Fête des Voisins et de la Musique**
- *samedi 15 juin :* **Soirée MIC – Soirée estivale**
- *samedi 22 juin :* **Fête de la Saint-Jean (Foyer Rural)**

Un merci tout particulier aux bénévoles du Foyer Rural, de la Maison d'Ingrid et de la mairie. L'entre-aide entre tous ces bénévoles lors de nos événements (Centenaire 14-18, Murder party, Inter-hameaux, Noël des enfants à Choisel…) est une vraie chance et une richesse pour notre village. Nous en sommes très fiers.

Frédéric Julhes

La Commission Vie Sociale, Culture, Jeunesse & Sport
frederic.julhes@choisel.fr
www.choisel-commune.fr
Facebook

Nettoyage de printemps

Notez bien la date, c'est le 7 avril 2019

Il ne faut pas rater cette occasion de parcourir des chemins et routes de Choisel pour ramasser les déchets. C'est l'occasion de rencontres et, au retour, on est récompensé par une collation. Plusieurs choix de parcours ? Ramassage organisé par le PNR et votre commune. C'est à chaque fois un très bon moment, venez nombreux !

Par ailleurs, un Choiselien très motivé, **David Sweet**, a créé une association pour parcourir et ramasser les déchets en vallée de Chevreuse lors de sorties régulières. Convivialité, ballades et utilité, essayez l'une des prochaines sorties et abonnez-vous à la page facebook :

valleedechevreusecleanup

rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospect

Moules Frites party

Cette année et comme tous les ans, le Foyer Rural de Choisel a démarré la nouvelle saison avec sa traditionnelle **Moules-Frites Party.**

En effet, c'est dans une ambiance bon enfant que les bénévoles de l'association se sont affairés autour de leurs fourneaux afin de ravir les papilles de leurs convives.

La soirée a débuté autour d'un apéritif durant lequel les participants ont pu siroter un petit punch accompagné de délicieuses mises en bouche concoctées maison.

Elle a ensuite continué dans une ambiance amicale et conviviale lors de la dégustation des moules, savamment cuisinées par les membres de l'équipe.

Pour finir sur une note sucrée, les convives ont pu se régaler autour de desserts très gourmands qui ont su faire le plaisir des petits comme des grands.

Bien que nous attendions un peu plus de monde de la part des Choiseliens, la soirée fut tout de même très agréable et fut une réussite pour l'ensemble de l'association.

Par ailleurs et comme chaque année, le Foyer fait appel aux personnes qui souhaiteraient s'investir au sein de la commune en y apportant leur contribution et leur aide afin d'assurer la pérennité de l'association. Toute bonne volonté est la bienvenue, que ce soit pour une heure, un après-midi ou une journée entière. Peu importe la durée tant que c'est avec le cœur…

Comme nous avons pour coutume de le dire, Le Foyer Rural est une grande famille et nous rejoint qui le désire. Aucune obligation, ni contrainte pour faire partie de l'aventure.

En attendant de vous retrouver pour un autre évènement, l'ensemble de l'équipe du Foyer Rural vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et espère vous retrouver nombreux parmi nous.

www.foyerrural-choisel.fr
@ frural.choisel@gmail.com
Maime Valtat - présidente :
06 50 39 59 16
Annie Morin - vice-présidente :
06 83 62 22 25

La Route des 4 Châteaux

une « classique » en vallée de Chevreuse

Sous une météo fraiche et ensoleillée, 2620 coureurs ont franchi la ligne d'arrivée au gymnase des 3 Rivières, cœur de la manifestation. Au rythme des parcs des châteaux de Mauvières, Breteuil, Méridon et Coubertin, les participants ont pu apprécier le parcours dans la bonne humeur avec un engagement sportif certain. La victoire est revenue à Florent Malherbe en 59 '33 devant Filipe Ferreira en 59"44 pour 17km400. Chez les femmes, Juliette Thibault l'emporte largement en 1h11'46 devant Carine Semo en 1h14'04.

La dégustation de la viande locale de Grand'Maison sur plancha, la bière locale Volcelest pour tous les arrivants, les paniers avec les produits locaux pour les podiums ont mis à l'honneur la vallée de Chevreuse. Courir durablement est notre devise !

Le rendez-vous est déjà pris pour la 18ème édition, le 17 novembre 2019. Un grand merci à tous les bénévoles sur le ravitaillement de Breteuil qui ont largement rempli la mission et à la commune de Choisel pour son accueil et son écoute.

Notre **prochain rendez-vous est programmé le 17 mars prochain pour la Récré des 4 Châteaux** qui se déroulera au domaine de St Paul pour le plus grand plaisir des enfants des écoles primaires de la Vallée de Chevreuse.

« Sportez » vous bien !

Stéphane Chuberre,
organisateur R4C

Centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale (1/2)

Exposition Hommage aux Poilus

La commune de Choisel a organisé, avec le soutien du Comité National du Centenaire de la Grande Guerre, une semaine d'exposition, de films et de conférences autour de la commémoration du 11 novembre 2018...

Cette manifestation a eu lieu du 8 au 13 novembre 2018 à la mairie, à l'Espace Ingrid Bergman et à l'Église St Jean Baptiste.

Cette manifestation intitulée **Hommage aux Poilus**, organisée par la commission Vie Sociale de la Mairie avec la participation des communes limitrophes et de nombreuses associations, s'est déclinée en plusieurs temps forts, dans toute la Vallée. Son point d'orgue a eu lieu le dimanche 11 novembre avec notamment une évocation en costumes « 14-18 » par les villageois et associations (et véhicules d'époque).

À Choisel, de nombreux rendez-vous ont eu lieu :

- Les expositions « Un nom, un visage et une histoire de nos poilus » et « Père, mère, enfant, la famille dans la grande guerre », pendant une semaine
- Une séance de cinéma très émouvante dans l'église de Choisel (film « Au revoir là-haut »)
- Une conférence « 1918, la vie à l'arrière » par Frédéric Mallégol
- La messe du souvenir le 11 novembre
- L'hommage aux poilus sur la place de l'église puis dans le cimetière.

Au revoir là-haut, d'Albert Dupontel
Projection dans
l'église de Choisel à 19h le vendredi 9 novembre
Entrée libre / Vin chaud offert

La commission Vie sociale et les associations de Choisel ont voulu participer à ce travail de mémoire en organisant, du 8 au 13 novembre 2018, une exposition à partir des souvenirs familiaux de la Grande Guerre.

Nous avons lancé un appel aux nombreuses personnes qui conservent encore dans leurs tiroirs des photographies, des livrets militaires, des médailles, des lettres des jeunes soldats et documents d'un aïeul qui a participé à la guerre 1914-1918 et des photographies et objets de la vie quotidienne de sa famille restée au village. Ce sont ces traces de la guerre dans les foyers de la commune que l'exposition a présentées dans l'Espace Ingrid Bergman.

Un grand merci à tous les habitants qui ont participé en apportant leurs objets et souvenirs, à **Véronique Manouvrier** d'avoir coordonné sa mise en place et à tous les bénévoles (Foyer Rural, Maison d'Ingrid, élus de la commission sociale) pour leur aide constante.

Grâce à vous tous, l'intime devenant archive, le passé a pu s'inscrire au présent de manière vivante.

Centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale (2/2)

Le dimanche 11 novembre 2018 à 11h00, le tocsin a sonné à Choisel comme il a sonné il y a cent ans pour annoncer la fin de la guerre. Une guerre terrible, que nous ne devons pas oublier pour l'éviter à jamais.

Le village et ses enfants sont instantanément revenus en 1918 le temps d'une journée d'hommage. Ces photos anciennes en sont un vibrant témoignage.

Photographies Frédéric Julhes (d'autres sont disponibles sur demande).

Merci à tous, habitants, bénévoles, élus et officiels pour cette journée émouvante et hors du temps !

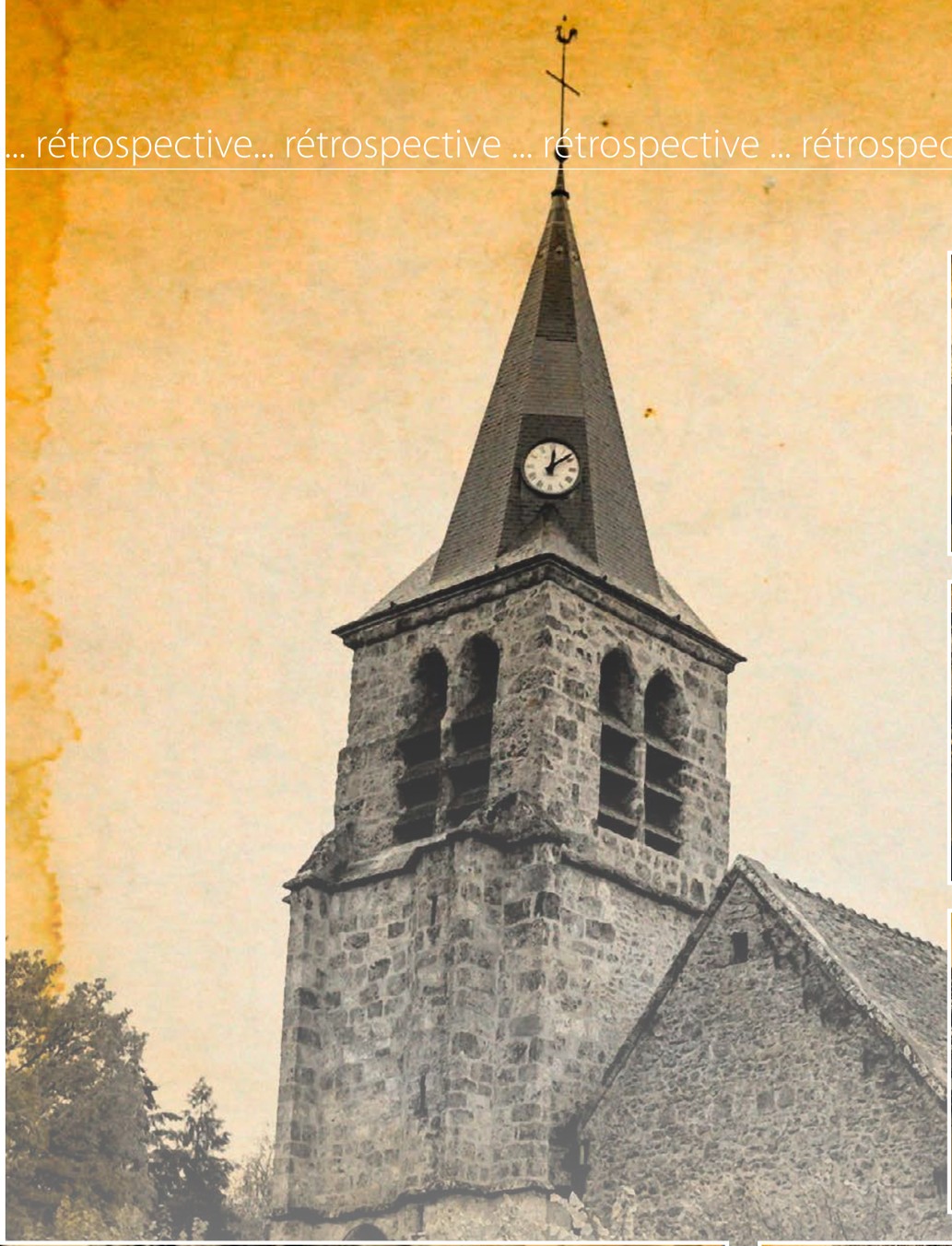

AAEC : un nouveau bureau

Le bureau de l'AAEC (Association d'Accueil des Enfants à Choisel) a laissé partir avec regret trois de ses anciens membres et piliers. Clotilde (présidente), Andrea (secrétaire) et Valérie (trésorière) ont raccroché en septembre. Elles ont à toutes les trois fait marcher l'association depuis quelques années et ont décidé de passer la main car notamment leurs enfants sont maintenant trop grands pour fréquenter l'association.

L'association leur doit énormément, par exemple le partenariat avec l'ALC (Association de Loisirs de Chevreuse) qui nous fournit des animateurs de qualité pour garder les enfants et qui permet aux ados du village de faire des activités le mercredi après-midi à Chevreuse et d'être véhiculés depuis Choisel pour s'y rendre (NDLR : l'accord est négocié par la mairie, qui finance le support de l'ALC au profit de l'AAEC). Nous leur adressons un énorme merci pour avoir fait de cette association un groupe dynamique qui assure la mission de garder nos petits le soir après l'école et qui participe aussi à la cohésion de notre village.

Mais qu'on se rassure, même si nos trois anciens membres de choc sont partis vers de nouvelles aventures, l'association ne s'arrête pas pour autant et un tout nouveau bureau prend le relais et entend bien faire fonctionner l'association. Il faut dire que Clothilde, Andrea et Valérie nous ont tout expliqué et se sont engagées pour faire du service « après-vente » en cas de panique des nouveaux membres non expérimentés !

Ces nouveaux membres sont au nombre de 7 (certains que je vois déjà sourire vont se dire que pour remplacer 3 personnes en prendre 7 doit s'expliquer par une certaine différence d'efficacité … qu'on se rassure, la motivation est là !). Les 7 nouveaux membres sont :

▶ Notre capitaine alias la présidente de l'association : **Cécile Dispau**. Cécile participait déjà comme membre du bureau depuis quelques années et est la maman de Lia et Luc. Ils habitent le pavillon près de la Ferme de La Fillolière. Cécile travaille comme artisan-pastière et gestionnaire à la Ferme Lafouasse à Pecqueuse. Elle est impliquée dans différents projets autour de l'agriculture et de l'alimentation locales, notamment la mise en place du Projet Alimentaire Territorial du Pays de Limours. Et c'est Cécile qui est derrière l'adresse mail de l'association accueilchoisel@gmail.com.

▶ Notre trésorière et notre vice-président : **Sophie Borges et Christophe Vaugelade**, parents de Sarah et de Gabriel. Ils habitent à Herbouviliers depuis 3 ans. Sophie est assistante comptable dans une PME du groupe VINCI à

Clémence, Cécile et Edwige

Rueil-Malmaison. Elle a pour mission de vérifier l'équilibre de nos comptes et aussi de gérer les relations avec les maîtresses qui font faire les leçons aux enfants le soir. Christophe est architecte systèmes embarqués chez Thales à Elancourt. Il seconde Cécile et a déjà assuré des permanences à l'accueil en cas d'absence d'un animateur ou d'une maîtresse.

▶ En soutien de Sophie, notre trésorière adjointe : **Edwige Gaumont**, qui habite le village (rue de la maison forte), maman de Marius et de Simon, et qui s'occupe notamment de vérifier que les dossiers d'inscription sont complets. Edwige travaille dans le domaine de l'industrie médicale en tant que chef de projet chez GE Healthcare (à Buc) mais développe également avec beaucoup de fun son activité en indépendante dans le secteur de la Santé, Beauté & Bien-être depuis quelques mois (curieux, la contacter ☺).

▶ Notre secrétaire : **Clémence Alasseur**, maman de Marguerite et d'Arsène, membre du bureau depuis quelques années qui par exemple s'occupe des convocations et comptes-rendus des réunions et assemblées générales. Clémence habite Herbouvilliers depuis 7 ans dans l'ancienne maison dite de Marceline qu'elle a retapée avec son mari. Dans son travail, elle est chercheur chez EDF où elle cherche bien entendu, mais est-ce qu'elle trouve ? Une question à lui poser à l'occasion.

▶ Notre secrétaire adjointe : **Gaëlle Samuel**, maman d'Ethan, d'Esther et Eliot qui, entre autres, fait le lien avec l'ALC à Chevreuse et qui a été avec 4 autres mamans (NDLR :

Antoine, Sophie S., Clémence, Alexandre, Violeta et Sophie B., lors de la vente des couronnes de l'avent au profit de l'AAEC

Catherine Balança, Clotilde Chaudé, Valérie Layet et Marie-Jeanne Julhes) à l'origine de cette belle association qu'est l'AAEC, il y a déjà 7 ans. Elle habite à Herbouvilliers et est professeure d'Histoire-Géographie dans un lycée à Versailles, donc quand ses cours le lui permettent, elle est prête à seconder Christophe pour remplacer les éventuelles absences de maîtresse ou animateur.

▶ Notre membre de choc : **Sophie Seigneur**, maman d'Alexandre et d'Antoine qui assure toutes les petites tâches diverses et variées mais néanmoins nombreuses… Et cette mission n'est pas sans lui rappeler son travail au sein de l'entreprise de maréchalerie qu'elle gère avec son mari depuis Herbouvilliers et pour laquelle elle s'occupe de tout le quotidien et de l'interaction avec les clients.

Pour résumer, l'AAEC c'est un nouveau bureau mais toujours un accueil de 16h30 à 19h15 tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis soir pendant les périodes scolaires pour les primaires et 6ème,5ème de Choisel à Choisel.

Cécile, Christophe, Gaëlle et Sophie B.

Les enfants sont récupérés dès la sortie du bus par un animateur de l'ALC (http://asso-alc.com/) et une maîtresse.

Pour toute question, une seule adresse mail : **accueilchoisel@gmail.com** et tous les formulaires pour s'inscrire sont disponibles sur le site de la mairie de Choisel : **www.choisel-commune.fr** ■

L'AAEC en bref

Une structure d'accueil périscolaire appelée l'AAEC (Association Accueil des Enfants à Choisel) existe au sein de notre village depuis quelques années. Elle est gérée par des parents bénévoles, avec le soutien de la Mairie et de la Caisse d'Allocations Familiales. Cet accueil est ouvert aux enfants de primaire et du collège (6ème et 5ème) tous les jours d'école de 16h30 à 19h20. Les enfants sont encadrés par un professeur des écoles et un animateur. Ce qui leur permet de faire leurs devoirs en petit comité et aidé mais aussi de se détendre et faire la connaissance des autres enfants du village. La structure est souple et peut accueillir les enfants régulièrement (1 à 4 jours/semaine) ou ponctuellement : il suffit pour cela d'adhérer à l'association et d'inscrire l'enfant.

Toute information concernant cette activité peut être obtenue auprès des acteurs bénévoles de cette association :

- **Cécile Dispau**, La Fillolière : 06 65 35 17 44
- **Sophie Seigneur**, Herbouvilliers : 06 88 42 41 64
- **Christophe Vaugelade**, Herbouvilliers
- **Sophie Borges**, Herbouvilliers
- **Edwige Gaumont**, Choisel
- **Clémence Alasseur**, Herbouvilliers
- **Gaëlle Samuel**, Herbouvilliers

ainsi que par mail : **accueilchoisel@gmail.com**

Les bulletins d'inscription et informations sont disponibles sur le site de la mairie de Choisel : **www.choisel-commune.fr** - rubrique **associations**. Une adhésion à l'Association par année civile est obligatoire pour les enfants inscrits (une seule par famille). Un tarif journalier est ensuite appliqué. Une adhésion de soutien est également possible.

et pendant ce temps à la **Maison d'Ingrid**

... des soirées où l'on s'amuse

Après cette magnifique soirée grecque où nous vous remercions d'être venus si nombreux danser le sirtaki, la rentrée de septembre a aussi été chaude puisque la Maison d'Ingrid a participé et prêté main forte aux différents évènements organisés par la Mairie : **Inter-hameaux, Murder Party, commémoration du 11 novembre.**

De plus, nous avons organisé deux soirées en automne et une encore à venir :

▶ une belle **soirée Karaoké** où chacune et chacun a pu prouver la qualité de ses cordes vocales, tout en prenant conscience du long chemin encore à parcourir pour chanter juste…. Mais le principal est bien sûr de s'amuser en bonne compagnie !

▶ une grande **soirée Antillaise** où toutes les musiques des îles, du zouk au reggae en passant par la salsa, ont ravi les danseurs jusque tard dans la nuit grâce un DJ fin connaisseur de ces rythmes. Et quelle surprise de voir arriver le groupe Roulo d'or venu nous faire une démonstration costumée et nous apprendre les danses de la Guyanne. Une superbe ambiance très chaleureuse au milieu de l'automne à Choisel !

▶ **soirée Casino** le 12 décembre pour défier la chance : roulette, black-jack et poker. Et des lots à gagner pour les meilleurs.

Nous avons aussi tenu notre assemblée générale annuelle à l'occasion de laquelle un nouveau secrétaire général a été élu en la personne de Christophe Lebeau. Colette Mavier reste trésorière, Gaëlle Samuel sécretaire générale adjointe et Vincent Droux président et gérant du bar associatif. Nous en profitons pour remercier l'ensemble des bénévoles pour tout le travail si bien réalisé dans cette ambiance sympathique que nous avons tant de plaisir à partager !

Nous avons ébauché notre programme de festivités pour le début de l'année prochaine, que nous vous dévoilons en exclusivité :

Soirée Jeux de rôle
le samedi 12 janvier
sur le thème de Star wars

Soirée Jeux de société
pour petits et grands
le vendredi 2 mars

Soirée Ciné-débat
le vendredi 5 avril
(le thème sera précisé d'ici là)

Nous vous y attendrons, déguisés, en famille, la Maison d'Ingrid est grande ouverte.

Nous vous rappelons que le **bar associatif** est ouvert tous les vendredis de 18h30 à 20h, et qu'une soirée Tarot est organisée tous les premiers vendredis du mois à partir de 20 heures.

Maison d'Ingrid de Choisel
1, route de la Grange aux Moines
78460 Choisel
06 457 426 85
maison.ingrid.choisel@gmail.com
et page Facebook
www.maisoningrid-choisel.fr

Les Bleus de la Ferté gagnent les 4èmes jeux Inter-Hameaux de Choisel !

Jeux Inter-hameaux | édition 2018

La coupe tant convoitée a été remise en jeu le samedi 22 septembre après-midi pour la 4ème édition.

Un très grand bravo au hameau de La Ferté qui l'a emporté cette année ! Et aussi à Herbouvilliers et au centre village, qui jusqu'au bout n'ont rien lâché.

Merci aussi à tous les Choiseliens de tous âges qui sont venus très nombreux : nous avons battu le record d'affluence et, si cela continue à ce rythme, nous songerons à négocier des droits télé d'ici peu…

La coupe sera remise en jeu à l'automne prochain. D'ici là, nous l'avons placée en bonne vue dans notre mairie, ceinte d'un fier ruban bleu qu'elle portera toute une année.

Pour la soirée, nous avons également fait le plein de l'Espace Ingrid Bergman (et même un peu plus…) avec une succulente paëlla royale et les chansons d'un groupe live local que nous aimons beaucoup, **Blossom**.

Nous avions cette année maintenu quelques jeux emblématiques, comme le **Jeu des pneus,** le **tir à la corde** ou l'**école des Fans** de Marie, avec la chanson ou poésie finale de chaque équipe à préparer pour la fin de journée.

Mais il y avait aussi de nombreuses nouveautés comme :

- Le jeu fil rouge des **énigmes** de Caroline, avec dégustations à la clé
- le **Mario Kart** : un relais circuit grandeur réelle avec peaux de bananes et raccourcis… organisé par l'ALC
- L'**Arrow circuit training** de Philippe : un relais dans le circuit de sport du parc de la mairie, avec un spot de tir à l'arc en plus !
- le jeu **Mac Giver** d'Andréa et Clémence, 3 défis à réaliser en équipes, dans lequel tout le monde s'est investi
- et enfin le jeu des **Castors** de Philippe : un jeu dédié aux plus petits enfants, très motivés : il fallait les voir courir chercher les ballons aux couleurs des hameaux !

Je tiens à remercier encore cette année l'équipe de préparation, qui s'est beaucoup investie : Caroline Vergne, Marie Rodrigues, Andréa Ravary, Clémence Alasseur, Philippe Antunes, Anis El Hassoir, Clément et Paul de l'ALC.

A septembre 2019 !

Frédéric Julhes

Murder party "Clowns Circus" à Choisel

La Murder Party est un Grand jeu d'enquête, sponsorisé par la Mairie de Choisel.
Après avoir été transporté dans des univers du 19ème siècle puis du Moyen-Age, notre centre village a cette fois été transformé en un cirque géant, avec cracheurs de feu, jongleurs et surtout beaucoup de clowns… À vrai dire **beaucoup trop de clowns**, car ils étaient vraiment terrifiants.
Nous ne dévoilerons pas la trame de l'histoire ni surtout la solution, car cette enquête géante pourra être rejouée dans d'autres villes et villages mais sachez qu'il s'agit d'une création originale de la société Hilarium Animation, imaginée, mise en scène et en décors par Lina Slimani (qui a créé sa société mais que beaucoup d'entre nous ont connue à l'ALC et l'AAEC de Choisel il y a quelques années).
Lina nous a de nouveau donné la primeur de sa nouvelle création. Nous avons beaucoup de chance à Choisel car c'est quelque chose d'assez unique. Un grand merci à elle et à tous ses acteurs (des acteurs professionnels pour la plupart) : chaque scène est présentée et jouée au millimètre, et les retours des participants ont été unanimement élogieux.

Une soirée magique et hors du temps, merci Lina !
Merci aussi aux bénévoles de la mairie qui ont aidé à la mise en place, à la Maison d'Ingrid pour son support, à l'ALC de Chevreuse pour le prêt de moyens techniques… et à la ferme de la Fillolière pour le prêt des ballots de paille.

Nombreuses photos disponibles, s'adresser à frederic.julhes@choisel.fr

APPROCHEZ APPROCHEZ

VENEZ ASSISTER À UN SHOW EXCEPTIONNEL,
UN SPECTACLE SENSATIONNEL !

10 CLOWNS VOUS ATTENDENT POUR VOUS FAIRE CAUCHEMARDER
TOUT ÉVEILLÉS.

CHAQUE CLOWN INCARNE UN PÉCHÉ.

A VOUS DE LES DÉMASQUER ET DE RETROUVER LE MEURTRIER.

BIENVENUE DANS LA CAGE AUX FAUVES, ENTREZ DANS CET AFFREUX
CAPHARNAÜM

ET APPROCHEZ SANS PLUS TARDER CES TERRIBLES BÊTES DE FOIRE.

VOUS RENCONTREREZ AIGRI BILL TOUJOURS PLUS EN COLÈRE,

BURGER KILL, DÉGOULINANT DE GRAS MAIS AUSSI

ET SURTOUT DIABLO QUI PRENDRA DU PLAISIR

À TOUS VOUS FAIRE SOUFFRIR !

HILARIUM ANIMATION
Evénements petits et grands
contact@hilarium-animation.com
07 70 06 66 95
hilarium-animation.com

Fête de Noël à Breteuil

Le 12 décembre, le Père Noël nous a de nouveau fait l'honneur de venir à Choisel avec un peu d'avance. C'est désormais une habitude, il a visiblement apprécié la chaleur de l'accueil et la ferveur de nos enfants, qui se déplacent en grand nombre à chaque fois, et il tient à être là en personne chaque année.

Il faut dire que cette année nous avions droit aussi à des salles différentes dans le château de Breteuil. L'Orangerie, que le Château nous prête habituellement, est en travaux encore pour quelque temps (des travaux de réfection qui s'annoncent très réussis). Mais le Marquis de Breteuil a tenu à nous accueillir comme chaque année et nous a prêté la grande galerie des portraits (point de démarrage habituel des visites du château) ainsi que plusieurs salles attenantes, toutes magnifiques.

Dans ces salles historiques, où nous étions observés par les ancêtres du Marquis qui, à plusieurs reprises, ont semblé s'animer comme dans Harry Potter, les enfants et leurs parents ont pu assister à un très joli conte mis en scène par la troupe Konpé Ti Moun : « Moktar de Ouarzazate ». Un conte comme ceux des mille et une nuits, poétique, drôle et charmeur, qui nous a emmenés loin dans le désert, à la recherche d'un mystérieux trésor.

Puis les enfants, leurs parents, le Maire, les membres du Conseil présents et tous les personnages dans les portraits aux murs ont crié très fort pour faire venir le Père Noël, qui n'était pas bien loin. Une petite centaine de cadeaux ont été distribués à tous les enfants de Choisel (des tout petits à l'âge de 12 ans) et il n'en restait pas beaucoup sous le sapin à la fin de l'après-midi (ils sont disponibles en mairie).

Nous avons terminé tous ensemble (enfin le Père Noël avait des choses à faire et n'a pas pu rester) autour d'un beau goûter offert par la mairie et préparé par Annie, entourée de bonnes volontés (quel chocolat chaud !...).

Un grand MERCI au Marquis de Breteuil, aux bénévoles de la mairie et à toux ceux qui nous ont aidé aux différentes étapes : choix de cadeaux avec le Père Noël, préparation, aide le jour J…

Encore un beau moment à Choisel qui restera dans la mémoire des enfants, c'est certain, mais aussi de beaucoup de parents.

À l'année prochaine, c'est une si belle tradition !

La Montée en débit : enfin à Choisel !

par Frédéric Julhes

L'activation de la montée en débit a été réalisée les 12 et 13 septembre dans notre commune. Pour la plupart des Choiseliens, l'effet a été rapide et impressionnant : des gains d'un facteur 20 à 50, voire 100 pour certains.

Les débits s'établissent la plupart du temps au-dessus de 10 Mb/s (10 millions de bits par seconde de débit descendant, c'est-à-dire dans le sens de la réception de données) et dépassent parfois les 100 Mb/s (pour les personnes qui habitent juste à côté d'une des deux armoires).

Les situations peuvent néanmoins être très différentes suivant votre localisation et suivant votre opérateur. C'est pourquoi nous avons souhaité vous faire ici un retour précis suite aux mesures faites et nombreux échanges avec Yvelines Numériques.

1/ Tout d'abord concernant votre localisation. Deux armoires NRA-Med ont été installées/activées les 12 et 13 septembre, l'une dans le centre du village, l'autre à Herbouvilliers (cf plan).

Ces armoires sont désormais reliées par la Fibre Optique au réseau. Si vous êtes rattaché à l'une de ces armoires, votre débit est augmenté, et ce d'autant plus que vous êtes proches de l'armoire. Typiquement, si vous êtes à quelques dizaines de mètres de l'armoire votre débit peut dépasser les 100 Mbits/s.

Il devrait être encore supérieur à 10 Mb/s à 800 m de distance (ordre de grandeur). Le débit en émission varie moins avec la distance et est souvent de l'ordre de 1Mb/s.

En revanche, il faut noter que certains habitants, qui sont en bordure du village (par exemple au Buisson) ne sont pas reliés aux armoires (NRA) de Choisel mais à celles de Chevreuse, Saint-Forget ou Senlisse. Dans ce cas, la montée en débit ne leur a rien apporté. Mais ils auront rapidement la fibre optique (FTTH), typiquement avant fin 2019 pour ceux reliés à Chevreuse (information confirmée à notre demande par Yvelines Numériques).

2/ Second paramètre important : votre opérateur. Les opérateurs gèrent de façon très différente la montée en débit (MED). Afin de vous aider, voici nos constats à Choisel pour les principaux opérateurs :

Orange a bien sûr suivi la MED. Il faut en revanche, la plupart du temps, appeler le service client pour faire débrider l'abonnement (qui reste souvent limité à 2 Mb/s par défaut). N'hésitez pas et faites-le si vous avez un doute, ils doivent vous renseigner et faire le nécessaire.

Free a bien suivi également, avec une amélioration de débit directe (une fois résolu le problème de branchement des premiers jours à Herbouvilliers…),

SFR est plus contrasté mais nous avons eu peu de retours à date, merci de nous signaler si vous rencontrez des problèmes,

Quant à ***Bouygues***, l'opérateur n'avait pas suivi la MED à Choisel au départ (donc débit inchangé) bien que cela ait été, et soit encore, prévu.

Dans l'ensemble, la grande majorité des témoignages est très positive. Nous en sommes heureux car la technologie de montée en débit, même si elle n'atteint pas les débits du FTTH, c'est-à-dire la fibre jusqu'à votre maison, a l'avantage d'être très sociale.

En effet, vous n'avez aucun frais supplémentaires et aucune démarche de travaux à engager pour en bénéficier (cela passe par votre ligne téléphonique en cuivre), contrairement au FTTH dont le taux d'adoption constaté dans les Yvelines, dans les communes concernées, n'est que de 20 ou 30% après un an.

C'est pourquoi nous vous invitons le **jeudi 10 janvier à Choisel, à 16h**, pour inaugurer ensemble cette montée en débit. Rendez-vous au NRA de la place de l'église, en présence de notre Maire et de **Mme Alexandra Rosetti**, conseillère départementale des Yvelines, avant de partager un moment de convivialité en mairie.

Nous pourrons également évoquer le planning des suites, et en particulier le FTTH pour Choisel qui est prévu fin 2020.

Nous espérons que vous avez bénéficié de cette première phase et, en cas de doute ou de problème, nous vous proposons de nous contacter à l'adresse suivante : **med.contact.choisel@gmail.com** en renseignant les éléments suivants : vos n° de téléphone, nom, adresse, opérateur internet et type d'incident. Il s'agit d'un service de la mairie, nous vous assisterons au maximum dans vos démarches. ■

Autres coordonnées et sources d'information :
www.yvelines.fr/cadre-de-vie/amenagement-numerique-du-territoire
www.choisel-commune.fr

Premiers secours

par Pierre Cloteaux

Nous avons organisé à Choisel, le samedi 1er décembre de 10h à 12h, avec les pompiers de Chevreuse, une **formation aux premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur.**

Etant donnée la satisfaction des participants, nous vous proposons de renouveler cette formation. Chaque séance, réalisée à Choisel, dure deux heures, de préférence le samedi matin, par groupes de 12 personnes maximum.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous inscrire à la mairie, en précisant vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et adresse mail ainsi que le nombre de personnes concernées. En fonction des réservations, et après contact avec les pompiers de Chevreuse, nous communiquerons aux inscrits la date de la prochaine séance.

Cette action est coordonnée par Pierre Cloteaux (06 09 53 83 76). ■

Le défibrillateur de Choisel est installé sur la place de l'église, sur la gauche de l'Espace Ingrid Bergman.

Une application très pratique pour localiser le défibrillateur le plus proche de vous est disponible sur smartphone, son nom est **Staying alive**, et notre défibrillateur y est bien sûr indiqué.

Travaux à l'Espace Ingrid Bergman

par notre maire, Alain Seigneur

Suite à la mise en concurrence des entreprises, la Commission d'Appel d'Offre a attribué les travaux aux mieux disantes. Après une phase de préparation qui se déroule jusqu'à la période des fêtes de fin d'année, les travaux démarreront dès début janvier 2019. Nous veillerons au respect du planning prévisionnel et du cahier des charges.

Nous avons déménagé l'ensemble des locaux. Afin de permettre les travaux en « chantier clos » (absence d'interférence entre des occupants et les intervenants), les activités associatives, en particulier l'accueil des enfants après l'école, ont été transférées au 2 rue de la Maison Forte (bâtiment destiné à accueillir la futur Auberge de Choisel). Cela permet d'optimiser la sécurité du chantier et de réduire les délais d'exécution.

Nous espérons pouvoir inaugurer les locaux rénovés lors de la fête de la Saint Jean 2019 ou au plus tard pour la rentrée de septembre.

Les travaux consistent en la réhabilitation thermique du bâtiment : réfection de l'isolation des murs et plafonds, remplacement de toutes les huisseries par des fenêtres à double vitrages, rénovation du chauffage avec mise en place d'une Pompe à Chaleur (PAC). Ils seront complétés par la réalisation d'un local enterré d'entreposage (tables, chaises, bancs, …) afin de rouvrir le préau pour lui redonner son charme d'antan. Un sanitaire public, accessible du Parc de la mairie, sera créé au-dessus de ceux situés dans la cour. Les locaux seront également mis aux normes d'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Ces travaux sont financés par un Contrat Rural subventionné par la Région Ile de France et le Conseil Départemental des Yvelines à hauteur de 70% de leur coût (limite supérieure fixée par la loi NOTRé). Ils s'inscrivent dans notre engagement de réduire notre facture énergétique et les coûts de fonctionnement. ■

Les projets de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel (ASPC) avancent bien

par la Présidente, Annie Delorozoy

La Croix Chenu dans le cimetière a été terminée en Juillet. Pour les journées du patrimoine, les projections des fresques de Mac Avoy sur écran géant dans l'église de Choisel ont eu un franc succès... Nous travaillons à la restauration des plaques Michelin d'Herbouvilliers... qui dépendent de subventions demandées par la municipalité. Notre association ne peut seule réaliser ce projet qui toutefois lui tient à cœur. A suivre donc avec la mairie de Choisel.

Si quelques Choiseliens souhaitent devenir membres actifs ... toute aide participative est la bienvenue.

Nous reprendrons nos projets dès le printemps ... ■

Petits rappels !

Par arrêté préfectoral, **le brûlage des déchets végétaux des jardins et des parcs à l'air libre est strictement interdit** dans l'ensemble du département des Yvelines.

Chacun est responsable de la propreté des trottoirs et caniveaux au droit de sa propriété. Le ramassage des feuilles, le désherbage, la tonte et le déblaiement de la neige … vous incombe.

La commune s'efforce de maintenir agréable l'espace public grâce au concours de son agent technique et le passage d'une balayeuse sept fois dans l'année.

La participation de chacun d'entre vous à cet effort d'entretien nous évite jusqu'à présent de recourir à la sous-traitance dont le coût se répercuterait inévitablement sur vos impôts locaux.

L'harmonie de la commune et le respect des autres nécessitent que **les travaux bruyants, en particulier ceux générés par de moteurs thermiques, soient effectués en respectant des plages horaires** qui relèvent de l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2012.

Vous pouvez accéder à la version de cet arrêté par le lien Internet : www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante/Lutte-contre-les-nuisances-sonores.

Les aboiements ou cris d'animaux domestiques, même s'ils sont difficiles à gérer, doivent être limités à ce qui est acceptable par le voisinage en durée et amplitude.

Pour notre et votre cadre de vie et les paysages, les bacs de **collecte des déchets** ne doivent pas séjourner sur le domaine public au-delà du jour de collecte (possibilité de les sortir la veille au soir à partir de 18 heures). Cela permet également de prévenir un accident, soit parce qu'un piéton doit le contourner, soit qu'une rafale de vent le fasse chuter sur la voirie. De même, leur entreposage sur votre propriété doit permette de les cacher de la vue depuis l'espace public (aménagement paysager ou à l'arrière d'un bâtiment).

Nous remercions tous ceux, qui par leur coopération citoyenne, participent au maintien de notre cadre de vie et au respect de leur voisinage. ■

À propos d'urbanisme ...

par notre maire, Alain Seigneur

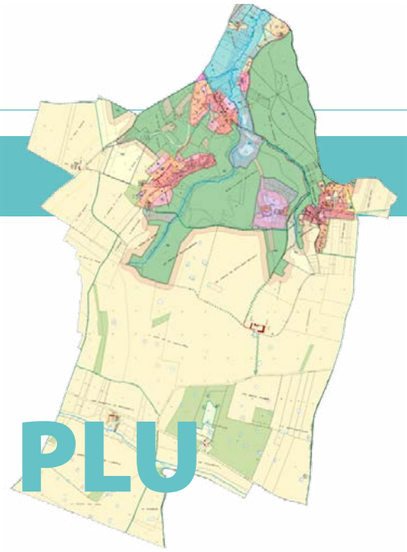

Nous avons eu ouï-dire que certain(e) s'inquiétait de projets de constructions nouvelles sur le territoire de la commune. Nous avons même eu écho que des logements sociaux voire des immeubles allaient être construits.

Nous nous devons donc, de manière objective, de rétablir la vérité.

La commune de Choisel n'a pas vocation à être ou devenir constructeur. Tous les projets qui pourraient voir le jour relèvent du droit privé et du choix des propriétaires. Il ne faut pas perdre de vue que toute demande de Permis d'Aménager (PA), de Construire (PC) et d'Autorisation de Travaux (AT) doit rigoureusement respecter le code de l'urbanisme renforcé par les règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui a été approuvé le 21 février 2017 après une large concertation à laquelle vous avez pu participer. Le Maire et l'Adjoint à l'Urbanisme en sont les garants, leurs responsabilités dans ce domaine s'étendent jusque devant les tribunaux.

Le PLU fixe notamment des règles de gabarit (emprise au sol, hauteur…). Ces dispositions interdisent toute construction de grande hauteur. Les hauteurs au faîtage sont même inférieures à ce que prévoyait l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS). Elles ont par endroits été rabaissées de quatre mètres.

Nous avons cependant dû tenir compte des nouvelles règles nationales qui s'imposent à tous et en particulier la suppression de la notion de surface minimum de constructibilité et de la suppression du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) par la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové).

Depuis, nous constatons, lors des mutations, une tendance par les propriétaires, voire les aménageurs, à morceler les terrains en petits lots inférieurs à ce que nous avions l'habitude de voir pour rechercher le maximum de rentabilité financière. Ceci n'est pas propre à Choisel. La pression foncière, d'autant plus affirmée avec l'aménagement du grand Paris, du plateau de Saclay et la pénurie de logement accumulée depuis quelques décennies, y contribue également. Afin de contrer et limiter cette tendance, nous avons fixé, entre autres, des règles de limites des constructions par rapport au voisinage. Elles sont supérieures à ce que prévoyait le POS. Le morcellement des terrains en petites parcelles n'est nullement imposé par la commune, ni de son fait, contrairement aux dires de certains, il s'agit du choix des propriétaires pour les raisons évoquées précédemment.

Concernant les OAP (Opérations d'Aménagement Programmé) qui correspondent à des terrains destinés à l'urbanisation, elles sont incluses dans le périmètre urbain défini par la charte du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR-HVC). Des orientations de densification nous ont été imposées par les services de l'État. Ceux-ci souhaitaient par rapport à la situation actuelle figée dans notre PLU, un doublement de cette densification. Nous avons réussi à faire reconsidérer et revoir à la baisse leurs exigences pour préserver le caractère rural et paysagé de notre territoire.

Nous sommes bien conscients que les nouvelles constructions ont un impact sur notre environnement et peuvent bouleverser les habitudes de certains ; mais c'est le cas aujourd'hui, comme cela l'a été par le passé. Si nos prédécesseurs avaient agi différemment de nous, bon nombre d'entre nous ne seraient pas là aujourd'hui et Choisel serait devenu une commune fantôme sans moyen, âme, ni avenir. Le développement et la richesse d'une commune réside dans sa capacité à s'ouvrir, à renouveler sa population en intégrant de nouvelles vocations et compétences permettant d'évoluer avec le monde qui l'entoure. L'autarcie n'est que chimère et utopie. Son développement et épanouissement ne pourra se faire que par l'accueil maîtrisé de nouveaux arrivants. Partageons avec de jeunes ménages cet héritage afin qu'ils l'entretiennent et le fassent prospérer.

Ne soyons pas égoïstes, l'embellissement et la conservation de la commune que vous avez plébiscités au travers de nos concertations et rencontres passe par cet accueil certes modéré mais nécessaire.

Une autre rumeur et inquiétude s'est fait jour à Herbouvilliers, « la commune va ouvrir le chemin de Bonnelles » pour relier la rue Frelon à la route des Sablières par le Chemin Rural n° 1.

Rassurez-vous, il n'en est rien.

Le Chemin de Bonnelles restera en impasse. Laissons la forêt à son état naturel sans s'y immiscer. Nous luttons déjà pour y interdire moto et trial, ce n'est pas pour en faire un axe routier. De plus, cette opération s'avèrerait impossible puisque nous partageons ce chemin avec la commune de Chevreuse et les zones sylvicoles sont protégées tant par le PLU, le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France) que par les obligations auxquelles nous avons souscrit en signant la charte du PNR-HVC.

Toutes les règles qui régissent l'urbanisme sur la commune sont accessibles sur son site internet. Vous y avez accès librement. L'ensemble des documents sont également consultables en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. D'autre part, si vous avez des questions spécifiques ou une demande d'aide pour un projet d'urbanisme, Laurent LIEVAL et moi-même pouvons vous recevoir sur rendez-vous. Nous n'avons pas besoin d'intermédiaire et encore moins de porte-parole source d'interférences et de dérives. Sachez que depuis le début de notre mandat, nous avons répondu à plus de deux cents sollicitations et demandes d'entrevue afin de faciliter et accompagner plus de cent vingt demandes d'urbanismes (Choisel compte 280 habitations).

Il est à rappeler, que juridiquement nous ne pouvons révéler le contenu d'un dossier d'urbanisme en cours d'instruction. Les dossiers ne sont consultables qu'à partir de l'Arrêté d'accord ou de refus. Ceux-ci font alors l'objet d'un affichage en mairie et sur le terrain du projet (article R.600-2 du Code de l'Urbanisme). Toute personne peut alors faire un recours dans un délai de soixante jours contre la décision s'il la juge contraire aux règles en vigueur ou qu'elle lui porte atteinte.

La connaissance d'une demande est favorisée par l'obligation d'affichage en mairie dès son dépôt, avant donc même le début de son instruction. Toute information n'ayant pas pour origine un affichage officiel en mairie ne serait que pure spéculation.

Nous avons élaboré le Plan Local d'Urbanisme en toute transparence sous le contrôle des Personnes Publiques Associées (État, Région, PNR-HVC, Chambre d'agriculture, ministères, …). Des réunions publiques, des articles dans la presse locale et communale vous ont tenu informés. Vous avez pu vous exprimer et nous avons tenu compte dans la mesure du raisonnable de vos commentaires. Nous avons donc maintenant le devoir d'appliquer ce texte sans compromis et en toute impartialité. C'est ce que nous faisons et continuerons à faire quelles que soient les pressions.

Rigueur et honnêteté guident notre action au service des Choiseliennes et Choiseliens, notre implication restera totale pour assurer le développement, la conservation et la défense de notre commune ainsi que les intérêts de ses habitants actuels et à venir. ■

Votre Maire,
Alain SEIGNEUR

Laissons les haies vivre... mais pas sur la voie publique !

Nous vous rappelons que les haies en limite des voies publiques ne doivent **pas dépasser deux mètres de hauteur** et ne pas déborder sur celle-là où elle entrave le confort et la sécurité de la circulation piétonne et routière.

En cas de négligence, vous pourriez être tenus pour responsable d'un accident.

Nous vous demandons, en particulier, de couper les **ronces** qui débordent sur l'espace public.

Le maire peut, au titre de ses pouvoirs de police, mettre en demeure les propriétaires riverains de voies de circulation d'élaguer la végétation susceptible d'entraver la circulation.

Cette mise en demeure est précédée d'un procès-verbal.

À la suite de quoi, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune **au frais du propriétaire, après une mise en demeure restée sans résultat dans le délai prescrit.**

Ces frais sont recouverts comme en matière d'impôts par le Trésor Public. ■

Caroline Vergne

LES DÉLICIEUSES ORTIES

Depuis sa rencontre avec Osmia, le jardin de Charlye s'est bien transformé.

Des herbes sauvages, pas si folles ni si mauvaises qu'on le dit, sont venues spontanément agrémenter les parterres de fleurs. Comme dans les plus belles toiles de Monet, le vert de la pelouse est sublimé par les touches multicolores d'achillée, de berce, de menthe suave, de lierre terrestre, de mélilot et autres délices remplis de pollen.

Près d'une mare, une grande ortie au port altier se dresse fièrement. Ses graines s'épanouissent librement. Elles fourniront l'hiver venu, aux mésanges et autres passereaux en voie de disparition, une nourriture riche en protéines.

Au détour d'une allée, des jeunes pousses d'ortie font timidement leur apparition malgré la saison automnale ponctuée de gelées. Tel un phénix, l'ortie offre de tendres feuilles après chaque coupe. Cette plante possède une beauté et une richesse subtile pour celui qui ose dépasser ses a priori.

Celles et ceux qui laissent libre cours à leur imagination créent ainsi du papier ou du tissu à l'aide de ses fibres. Charlye ne peut s'empêcher de ressentir un mélange de tendresse et de reconnaissance à la vue de cette compagne si généreuse.

En ces temps hivernaux, voici **deux recettes à base d'ortie** pour retrouver énergie et dynamisme.

INFUSION ORTIE/MENTHE

1/ Couper la tête et les 4 premières feuilles avant la floraison des orties.

2/ Laisser sécher une semaine minimum.

3/ Faire bouillir de l'eau (environ 500 ml) et plonger une poignée de feuilles d'orties séchées et une cuillère à soupe de feuilles de menthe séchées ou fraiches. Laisser infuser 10 min.

4/ Déguster nature ou avec un soupçon de miel.

GRATINÉ DE POMME DE TERRE À L'ORTIE

Ingrédients pour deux personnes

- 250 g de pomme de terre
- 150 g de jeunes pousses d'orties fraiches (la tête avec les 4 première feuilles)
- 10 g de beurre
- 3 Œufs
- 3 cuillères à soupe de crème fraiche
- 2 cuillères à soupe de graines de sésame
- 100 g de fromage râpé (mélange de comté, gruyère et parmesan au choix)
- ¼ de noix de muscade fraichement râpée
- sel, poivre

Préparation

1/ Faire cuire les pommes de terre non pelées à la vapeur 15-20 min. Les peler et les couper en dés.

2/ Plonger 5 min les orties dans un saladier rempli d'eau avec une cuillère à soupe de vinaigre puis laver et rincer à l'eau 2 fois. Ciseler finement les orties. Les égoutter.

3/ Faire fondre les orties ciselées avec le beurre en remuant puis égoutter.

4/ Mélanger les œufs, la crème fraiche, 80 g du mélange de fromage, les graines de sésame, la noix de muscade râpée, le sel et le poivre.

5/ Préchauffer le four à 200°C.

6/ Beurrer un plat à four (ou 2 mini moules à manqué). Déposer les orties puis les dés de pommes de terre.

7/ Verser le mélange œuf/crème/fromage.

8/ Saupoudrer du reste de fromage.

9/ Enfourner 20 min et déguster.

RECYCLIVRE.com
Partageons le Savoir

UNE NOUVELLE VIE POUR VOS LIVRES

Envie d'offrir une nouvelle vie à vos livres ?
Enfin une solution près de chez vous.

L'association Mille-Pertuis collecte les livres d'occasion dont vous n'avez plus l'usage pour les confier à l'entreprise sociale, solidaire et locale Recyclivre.

Recyclivre les mettra en vente sur internet à petit prix, pour permettre l'accès à la culture à tous, en employant du personnel en ré-insertion professionnelle.

Les livres doivent être en bon état. Les manuels scolaires, guides touristiques, dictionnaires, magazines ne sont pas acceptés.

Recyclivre se déplacera pour venir les récuperer à partir de 800 livres.

En tant qu'association, 5% du prix de vente net de chaque livre vendu (soit 20 centimes en moyenne) sera reversé à l'association Mille-Pertuis. Cet argent servira à financer nos projets écologiques.

N'hésitez pas à regarder sur le site de Recyclivre, vous trouverez peut-être des livres d'occasion à acheter, ça vaut le coup => **www.recyclivre.com**

D'un point de vue pratique, c'est simple ! il vous suffit de déposer vos livres à la Maison d'Ingrid de Choisel MIC lors de l'ouverture du bar associatif le vendredi de 18H30 à 20H.

L'association **Mille-Pertuis, 1001 passerelles vers un mode de vie écologique**, arrive à Choisel. Des solutions concrètes et conviviales pour moins d'impact environnemental et plus de qualité de vie !

Vous souhaitez :

- apprendre à confectionner des produits sains pour la peau,
- favoriser une alimentation naturelle et locale, de qualité,
- diminuer vos dépenses et vos déchets (alimentation, produits d'hygiène, entretien…),
- reconnaitre et cuisiner les plantes sauvages,
- préserver la biodiversité.

Rejoignez-nous ! Pour nous contacter et pour le programme des activités : caroline.vergne9@orange.fr

Emmanuelle Duval (Fontenay les Briis) & Caroline Vergne (Choisel)

urgences

17	gendarmerie
18	pompiers
15	SAMU
112	urgences Europe
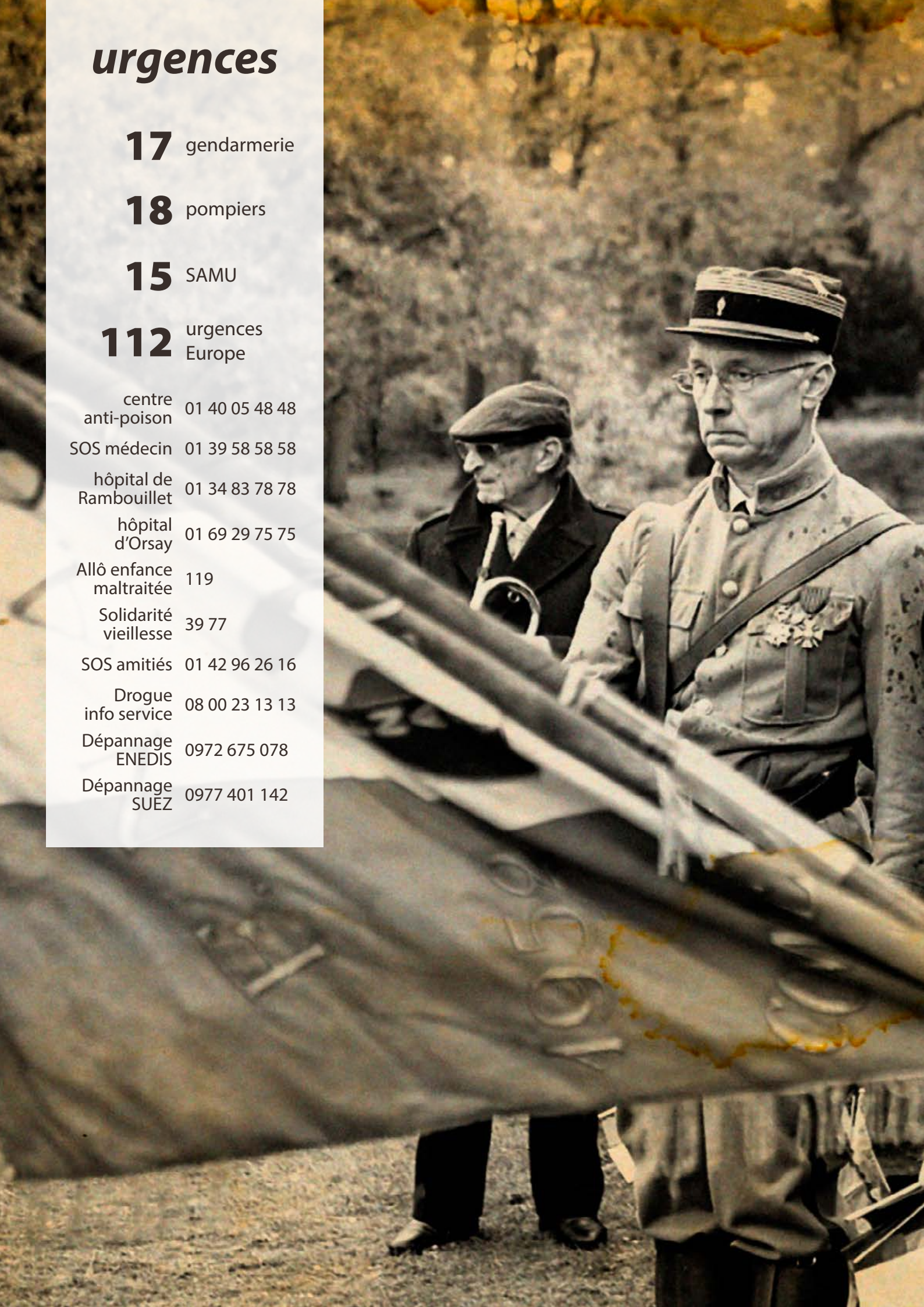
centre anti-poison	01 40 05 48 48
SOS médecin	01 39 58 58 58
hôpital de Rambouillet	01 34 83 78 78
hôpital d'Orsay	01 69 29 75 75
Allô enfance maltraitée	119
Solidarité vieillesse	39 77
SOS amitiés	01 42 96 26 16
Drogue info service	08 00 23 13 13
Dépannage ENEDIS	0972 675 078
Dépannage SUEZ	0977 401 142